

## Thrombose et nouveaux variants

# *Il faut désormais faire avec*

**Ne vaudrait-il pas mieux dispenser  
les sujets à risque de la vaccination ?**



Lire page 3

Le gouverneur de la province de Figuig préside une réunion consacrée à Al-Arja



Page 2

L'APDN se met au diapason de la légalisation du cannabis



Elaboration d'un programme de développement pour accompagner la mise en oeuvre du projet de loi relatif aux usages licites du kif

Page 6

Le commerce mondial des services en phase de reprise



Page 14

Le WAC décroche son ticket des quarts de la Ligue des champions

*Le satisfecit mesuré de Fouzi Benzarti*



Page 31

## Le gouverneur de la province de Figuig préside une réunion consacrée à Al-Arja



Le gouverneur de la province de Figuig a tenu une réunion mardi 16 mars avec des exploitants de terres agricoles situées dans la zone dite «Al-Arja» en présence d'un délégué des terres collectives «Oulad Souleiman» et de parlementaires.

Selon certaines sources médiatiques, la réunion a été consacrée aux dernières provocations de l'Algérie contre les agriculteurs de la région d'Arja et à la spoliation de leurs biens. Il convient de préciser que l'armée algérienne leur a accordé un délai qui prendra fin aujourd'hui pour évacuer complètement la zone sous prétexte qu'il s'agirait d'une partie du territoire algérien, tout en les informant que

cette décision aurait été prise en coordination avec l'Etat marocain.

Le gouverneur de la province de Figuig a indiqué que cette réunion était consacrée à l'étude des solutions possibles pour atténuer les répercussions de cette situation sur les exploitants de ces terres agricoles, et ce en concertation avec l'autorité provinciale, les organes représentatifs des terres collectives et les exploitants de terres agricoles.

« Les autorités locales se pencheront sur l'étude de solutions prenant en compte toutes les possibilités envisagées », a-t-il souligné.

Il convient de rappeler que les habitants concernés ont organisé, dans la

matinée du vendredi 12 mars courant, un sit-in de protestation et une marche pour exprimer leur volonté d'initier toutes les formes de lutte afin de défendre leurs biens. Ils ont également organisé une autre marche samedi dernier. Pour rappel, la section de l'USFP à Figuig a publié un communiqué dans lequel elle exprime son soutien inconditionnel auxdits agriculteurs : «L'USFP appelle toutes les forces politiques et des droits de l'Homme, les organisations concernées, ainsi que les médias nationaux et internationaux libres à soutenir les habitants de Figuig dans cette épreuve, afin de dévoiler la vérité, de rendre justice aux personnes lésées, et d'œuvrer à mettre fin à ce

drame qui est devenu un spectre hantant les habitants de cette région frontalière avec l'Algérie». Le parti de la Rose a également appelé les autorités marocaines à résoudre avec l'Algérie ce dossier concernant les frontières, afin que de telles provocations ne se reproduisent plus, à informer l'opinion publique locale et nationale des détails de ce dossier et de ses implications politiques, économiques et sociales pour la région et à entamer un dialogue avec les habitants de Figuig, en général, et avec la population concernée par les provocations du régime algérien, en particulier, en vue de trouver des solutions appropriées à ce problème.

H.T

## Les rôles de la société civile dans la réinsertion des détenus au menu d'une visioconférence

Les participants à une table ronde ont braqué, mardi à distance, les projecteurs sur les rôles de la société civile dans la réinsertion socio-professionnelle des détenus et leur accompagnement dans la reprise de leurs liens sociaux.

Les débats tenus lors de cette visioconférence ont plaidé en faveur d'un partenariat plus fort avec la société civile en vue de favoriser une dynamique de réinsertion des détenus dans les meilleures conditions possibles. La tenue de cet événement s'inscrit dans le cadre du projet de l'assistance technique à la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) pour soutenir la mise en œuvre des politiques de réinsertion sociale des détenus et de prévention des cas de récidive, lequel projet est financé par l'Union européenne (UE).

La cheffe de division de la coopération et du partenariat à la DGAPR, Nassiba Fassi Fihri, a souligné l'im-

portance de voir les acteurs de la société civile s'impliquer davantage dans l'accompagnement des détenus pour une meilleure reprise des liens avec leur environnement social. L'accompagnement des prisonniers par les acteurs associatifs permet l'ouverture de l'espace pénitentiaire sur le monde externe, le renforcement et la préservation des liens avec la société, tout en veillant à l'ancrage des valeurs éthiques pour une réinsertion efficace.

De son côté, le directeur de l'action sociale et culturelle au profit des détenus et leur réinsertion à la DGAPR Moulay Driss Agoulmam, a relevé que les associations de la société civile sont un partenaire de taille dans l'opération de réinsertion des détenus, en particulier en phase post-carcérale, expliquant que la réinsertion est un long processus qui requiert à la fois un travail individuel du détenu et une action participative impliquant les autres acteurs.

Dans ce sens, M. Agoulmam a mis en évidence l'augmentation significative du nombre d'associations qui s'intéressent à la question pénitentiaire, notant que leur rôle qui commence lors de la période d'incarcération devra se poursuivre avec la même intensité après la sortie de prison.

Dans le même ordre d'idées, le chef de pôle d'accompagnement et de réinsertion économique à la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Oussama Benseddik, a insisté sur l'accompagnement des prisonniers pour qu'ils puissent retrouver leur place au sein de la société, soulignant l'importance de l'accompagnement post-carcéral assuré par des structures spécialisées.

Selon lui, il est opportun de se fixer comme objectifs d'une part l'identification d'associations capables de nouer des partenariats avec la DGAPR ou les autres institutions opérant dans le domaine de la réinsertion.

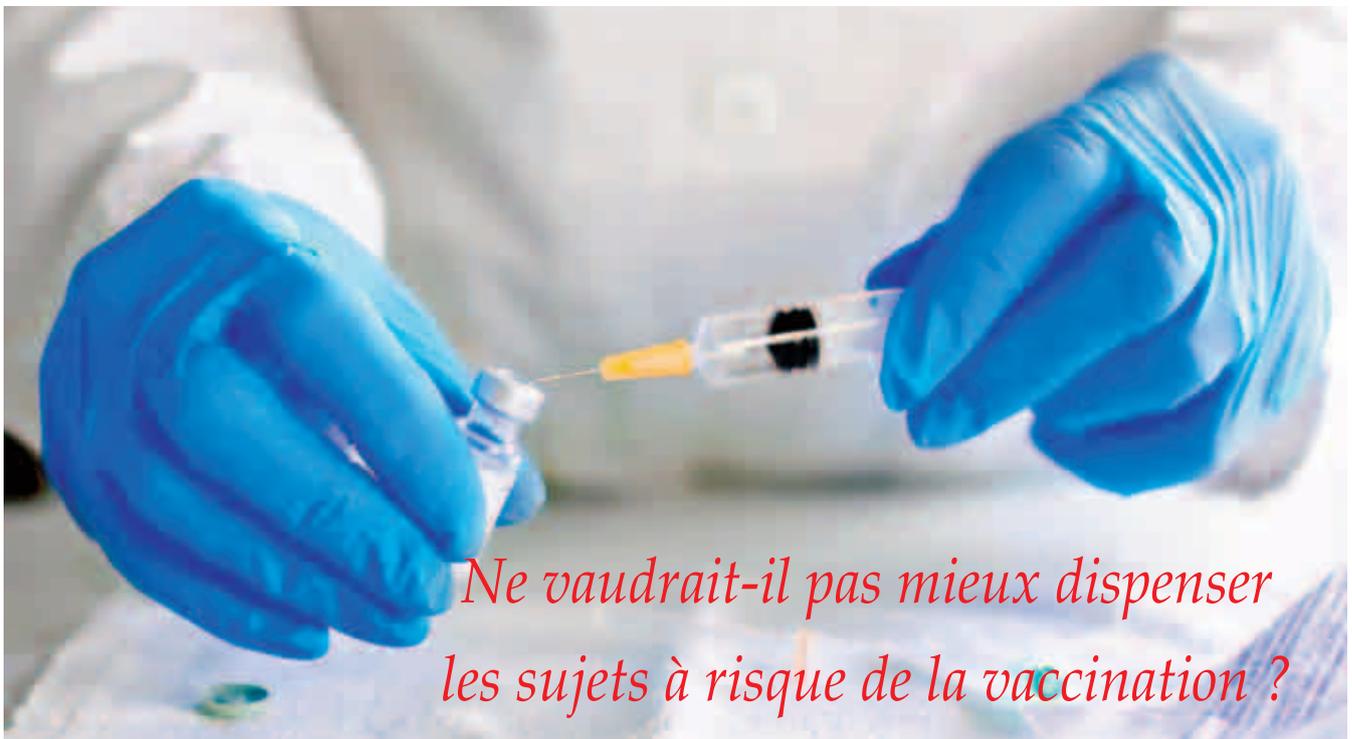
D'autre part, l'accent devra être mis sur la restructuration de ces associations de manière à renforcer leurs capacités dans des domaines d'intervention bien définis.

Le chef de la section gouvernance de la délégation de l'UE au Maroc Severin Strohal a affirmé que cette rencontre a pour objectif de lancer des réflexions sur les défis auxquels fait face la société civile en matière d'aide à la réinsertion des détenus. Il s'agit de lever tout obstacle en la matière, dans le droit fil des ambitions du projet de l'assistance technique, dont l'objectif est de soutenir et mettre en exécution les politiques de réinsertion des détenus et la lutte contre la récidive.

La société civile peut contribuer à la politique de réinsertion à travers la mise en place de nouvelles approches prônées par le Royaume, notamment en termes de sanctions pénales alternatives, de renforcement des liens sociaux des prisonniers et de lutte contre la récidive.

# Thrombose et nouveaux variants

## *Il faut désormais faire avec*



*Ne vaudrait-il pas mieux dispenser les sujets à risque de la vaccination ?*

La communication du ministère de la Santé est à l'image des livraisons de vaccins dans le monde : au compte-goutte et sélective. Pour preuve, l'annonce de plusieurs cas de thromboses au Maroc, loin des canaux officiels du ministère. En effet, ces cas de caillots sanguins, qui n'ont heureusement fait aucune victime, ont été observés chez quatre personnes vaccinées, révèle le Centre national antipoison et de pharmacovigilance. Selon nos informations, des phlébites (caillot qui se loge dans le réseau veineux profond), mais aussi des embolies pulmonaires ont également été observées.

Si pour le Pr Rachida Soulaymani Bencheikh, directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc (CNPV) et directrice du centre collaborateur de l'OMS pour le renforcement des pratiques de la pharmacovigilance, «il n'y a pas lieu de s'inquiéter et il n'y a pas de raison de suspendre l'utilisation du vaccin AstraZeneca», comme elle l'a révélé dans les colonnes de nos confrères de

«Médias24», il n'en reste pas moins que les thromboses des vaisseaux cérébraux observés sont pour le moins préoccupantes.

Pour le moment, la marche à suivre est évidente. D'abord soigner les cas de thromboses s'ils se manifestent. Ensuite, aviser en fonction de l'évolution de la situation. Cela dit, d'après notre source, dans le cas où le taux des thromboses est plus élevé que la moyenne habituelle après injection du vaccin, suspendre le vaccin à l'instar du Vieux Continent sera nécessaire. Et pour cause, les thromboses ne doivent pas être prises à la légère, encore plus quand il s'agit de thromboses cérébrales et d'embolies pulmonaires, lors desquelles la vie du patient est en grand danger.

En tout cas, il ne serait pas étonnant que le Maroc suspende également l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca, du moins temporairement. Les thromboses étant très rares, le fait qu'une incidence sept fois plus importante que la fréquence habituelle aurait été ob-

servée suffit à tirer la sonnette d'alarme, d'autant que le Maroc n'a vacciné jusque-là que 10% de la population ciblée. A la lumière de ces éléments, les essais cliniques paraissent de fait défaillants. Mais en réalité, c'est un peu plus compliqué que cela. Si aucun cas de thrombose n'a été observé lors des essais cliniques, c'est parce que généralement, les participants à ces essais sont en bonne santé et surtout sans facteur de risques, comme nous l'a expliqué notre source.

Pour l'instant, c'est le statu quo. On tente de rassurer. «Nous avons donc moins de cas de thromboses chez les vaccinés que dans une population générale», argue le Pr Rachida Soulaymani Bencheikh, directrice du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc (CNPV). Ce qui n'est pas forcément un argument de taille puisque le Maroc a vacciné un peu moins de 10% de sa population générale. Même son de cloche du côté de l'Agence européenne du médicament qui campe

sur sa position en restant «fermement convaincue» des bénéfices du vaccin d'AstraZeneca contre le coronavirus».

Rassurer pour gagner du temps. C'est donc le plan de bataille afin d'enquêter sur un lien direct entre l'apparition des thromboses et le vaccin d'AstraZeneca, tout en vérifiant que les personnes concernées par ces caillots sanguins sont porteuses d'un facteur de risques habituels, comme le diabète, le tabagisme, l'obésité ou encore la sédentarité. Un facteur de risque potentialisé par le vaccin. Si tel est le cas, il faudra exclure la population à risque avant de poursuivre la campagne de vaccination.

Justement, le temps, ce n'est pas ce qui manque en l'absence des livraisons des vaccins AstraZeneca, Sinopharm et nouvellement Spoutnik-V. Déjà, le vœu de Khalid Ait Taleb, le ministre de la Santé, est à jeter aux oubliettes. Lui qui promettait aux Marocains de passer un mois sacré de Ramadan «normal et sans restrictions» va

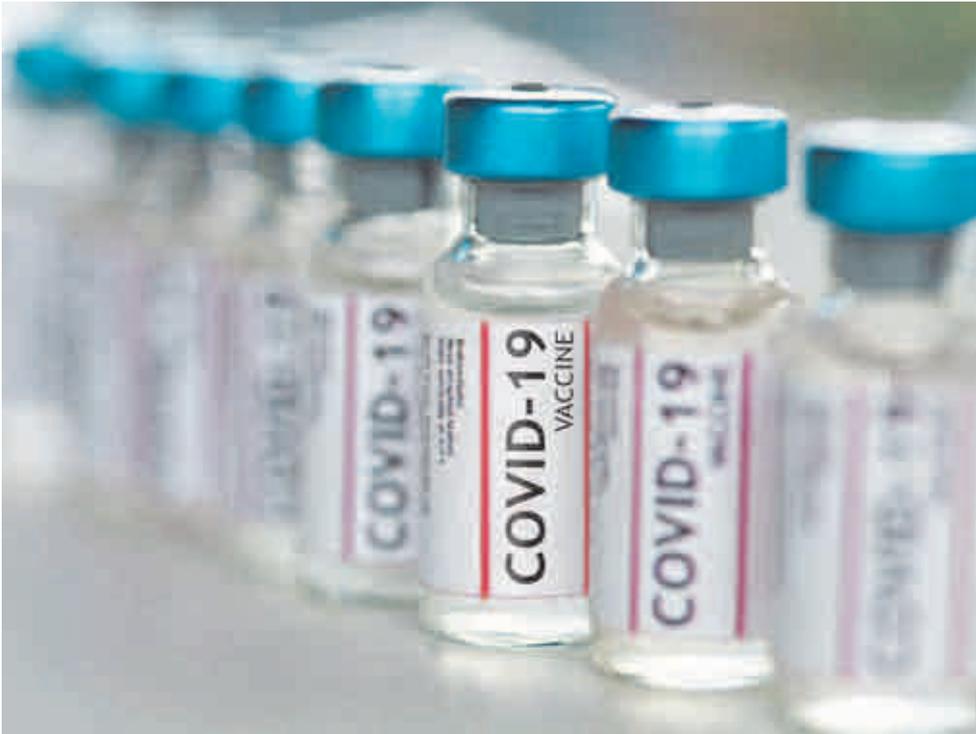
devoir se dédire et certainement expliquer dans les jours qui viennent qu'il était un poil trop optimiste. D'ailleurs, il est plus que probable que le gouvernement prolonge les mesures et autres restrictions prises jusqu'ici pour encore quelques semaines et donc pendant le Ramadan. Pourquoi ? Tout simplement car en plus de la pénurie de vaccin, «il est évident que l'émergence de souches mutées a augmenté depuis février, et nous avons identifié tous leurs types au Maroc», a indiqué sur sa page Facebook le Professeur Azzeddine Ibrahim, directeur du laboratoire de biotechnologie relevant de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat.

Ainsi, on apprend en creux qu'en plus du britannique, les variants sud-africains et brésiliens sont présents sur le sol marocain. Autrement dit, le coronavirus n'a pas encore fini de nous jouer de mauvais tours.

Chady Chaabi

Abdelkrim Meziane Bellefquih, chef de la division des maladies transmissibles au ministère de la Santé

## Près de 95% des doses de vaccins injectées en Afrique ont été administrées au Maroc



**P**rès de 95% des doses de vaccins anti-Covid injectées en Afrique ont été administrées au Maroc, a indiqué mardi le chef de la division des maladies transmissibles à la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, Abdelkrim Meziane Bellefquih.

Le Maroc occupe ainsi la première place sur le continent en matière de vaccination contre la pandémie de Covid-19, a précisé Abdelkrim Meziane Bellefquih qui présentait le bilan bimensuel relatif à la situation épidémiologique.

Abordant la campagne nationale de vaccination ciblant tous les citoyens résidant au Maroc, y compris les étrangers en fonction des tranches d'âges et des catégories ciblées, le responsable a relevé que six semaines après le lancement de la campagne par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a vacciné plus de 4.225.311 personnes (dose 1) et 1.767.472 personnes (dose 2), soit un total de 5.992.783 doses injectées.

"Ainsi, 1.767.472 citoyens marocains et étrangers ont pu achever leur vaccination dans les meilleures conditions", a-t-il dit.

Par ailleurs, Abdelkrim Meziane Bellefquih a fait état de la réception, au cours des deux dernières semaines, d'un sixième lot de vaccins, constitué de 500.000 doses du vaccin chinois Sinopharm, indiquant que de ce fait, le

Maroc a réceptionné jusqu'à présent un total de 8,5 millions de doses : 6 millions de doses de Sinopharm et 2,5 millions d'AstraZeneca.

"Dans le même sillage, et pour préserver ces acquis et garantir l'acquisition de nouvelles doses dans la perspective de vacciner 30 millions de personnes, le ministère de la Santé vient d'attribuer en fin de semaine dernière l'autorisation d'utilisation d'urgence au vaccin russe Sputnik", a-t-il fait savoir.

Evoquant la situation épidémiologique, il a souligné que 489.096 cas positifs ont été enregistrés au Maroc depuis le début de la pandémie, soit un taux d'incidence de 1.345,3 par 100.000 habitants. Ces chiffres placent le Maroc à la 37ème position mondiale et à la 2ème place au niveau continental en termes de cas positifs confirmés.

Le nombre de décès recensés au niveau national s'est établi à 8.733, soit un taux de létalité d'environ 1,8%, contre un taux mondial de 2,2%, a-t-il ajouté, notant que le Maroc est classé 38ème mondial et 3ème en Afrique en ce qui concerne le nombre de décès. Le taux de guérison est, quant à lui, de 97,3%, avec 476.126 personnes guéries.

Une évaluation générale de la situation épidémiologique fait ressortir que pour la première fois depuis 15 semaines, les cas positifs enregistrés ont connu une hausse de 5,6%, ce qui ap-

pelle à plus de vigilance pour préserver les acquis, a-t-il poursuivi. Cette hausse a concerné les régions de Guelmim-Oued Noun (27,3%), Souss-Massa (22,4%), Draâ-Tafilalet (18,8%), Casablanca-Settat (17,3%), l'Oriental (15,3%), Marrakech-Safi (14,4%) et Rabat-Salé-Kénitra (5,3%).

Cinq autres régions ont, pour leur part, enregistré une baisse des cas de contamination de 87% pour Beni Mellal-Khénifra, 28% pour Fès-Meknès, 13,7% pour Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 11,8% pour Laâyoune-Sakia El Hamra et 6,3% pour Dakla-Oued Ed-dahab.

En outre, Abdelkrim Meziane Bellefquih a mis l'accent sur la baisse significative (-26%) des cas actifs, qui sont passés de 5.734 il y a deux semaines à 4.237 cas lundi. Les cas sévères ou critiques ont légèrement augmenté de 6% dans les deux dernières semaines, passant de 394 à 401 cas.

Le taux de reproduction (R0) de la Covid-19 a augmenté pour se stabiliser à 1,05, alors qu'il était tout au long des dernières semaines en dessous de 1, de même que le taux d'incidence qui a progressé en passant de 7,1/100.000 habitants début mars à 7,5/100.000 habitants la dernière semaine.

Les professionnels des métiers de bouche plaident pour des solutions urgentes à la crise induite par la Covid-19

Les professionnels des métiers de

bouche réunis, mardi à Casablanca, ont plaidé pour des solutions urgentes pour venir en aide au secteur sinistré par les répercussions néfastes de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ces opérateurs représentés par les différentes fédérations affiliées à la Confédération marocaine des métiers de bouche (CMMB) ont fait part de l'impact des mesures de confinement et restrictions imposées pour endiguer la propagation de la pandémie sur la situation financière des entreprises du secteur, de plus en plus fragilisées.

A cette occasion, Mohammed Rahal Essoulami, président de la CMMB et de la Fédération marocaine des traiteurs (FMT), a mis en relief l'importance du secteur, notamment celui des traiteurs sur le plan socioéconomique, vu qu'il est organisé en écosystème regroupant plusieurs métiers interdépendants, ce qui rend l'arrêt de son activité préjudiciable à beaucoup d'opérateurs.

Face aux risques de faillite et de perte massive d'emplois, il a appelé à une attention particulière et à l'implication de toutes les parties prenantes, publiques et privées, pour soutenir ce secteur qui souffre depuis près d'un an des effets induits par la crise sanitaire.

Pour sa part, Mohamed Elfané, président de la Fédération marocaine de la franchise (FMF), a indiqué que les restaurants et cafés ont subi de lourdes pertes financières en 2020, notant que 30% des restaurants et cafés n'ont pas rouvert après le confinement et ont enregistré des pertes d'emploi à hauteur de 10%.

A l'approche du mois de Ramadan, Mohamed Elfané a souligné que les mesures restrictives pourraient avoir de lourdes conséquences économiques et sociales sur les franchisés, ajoutant que cette crise fait basculer les travailleurs dans la précarité suite aux licenciements et réductions de salaires appliquées, notamment par certaines franchises afin de maintenir leur activité.

Ainsi, la FMF appelle à une attention particulière et une implication plus réactive et dynamique des instances gouvernementales et institutions privées parties prenantes du secteur afin de limiter les dégâts subis par les opérateurs.

Et de recommander, entre autres, l'accélération de la mise en place du contrat-programme du secteur regroupant des actions afin de développer l'assistance technique, le développement de la digitalisation ainsi qu'une réflexion en comité public-privé afin de trouver des solutions concrètes et à forte valeur ajoutée pour les parties prenantes du secteur.

# La gestion de l'exercice des droits et libertés dans l'espace numérique passée sous la loupe par l'ISESCO

*Selon le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, il faut encadrer le bon usage de cette technologie tout en faisant de la jouissance du droit un principe et de la restriction une exception*

Les méthodes de gestion efficace de l'exercice des droits et libertés dans l'espace numérique doivent être constamment adaptées, dans un cadre de coopération entre les différentes parties concernées, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, Mustapha Ramid.

Dans une allocution par visioconférence, à l'ouverture d'un colloque international organisé par l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, sur le thème "Droits de l'Homme et défi numérique", Mustapha Ramid a souligné que "les méthodes de gestion efficace de l'exercice des droits et libertés dans l'espace numérique doivent être constamment adaptées, afin d'encadrer le bon usage de cette technologie, tout en faisant de la jouissance du droit un principe et de la restriction une exception".

La protection des droits de l'Homme dans le contexte numérique nécessite une implication plus forte des différents acteurs, en particulier du secteur privé, qui est un acteur majeur dans ce domaine, ajoute le responsable gouvernemental, soulignant que la collecte par les entreprises des données personnelles des particuliers à des fins commerciales et l'utilisation des technologies de surveillance nécessitent une législation et des garanties adéquates pour protéger le droit à la vie privée.

La bonne gestion de la transformation numérique accélérée passe, également, par un renforcement du suivi, des études et des recherches sur tous les aspects économiques, sociaux, juridiques et psychologiques liés à cette technologie et ses effets sur l'individu et la société, ce qui impose l'implication de l'université et des centres de recherche, a-t-il fait savoir.

Il a estimé, dans ce contexte, que "si la protection des droits de l'Homme dans le contexte de la transformation numérique exige que les gouvernements adaptent et renforcent les lois nationales et les institutions concernées, il serait nécessaire de se concentrer sur la sensibilisation et la diffusion des connaissances nécessaires pour une utilisation appropriée et responsable de l'espace numérique, avec l'implication des différents acteurs".

Le ministre a, également, indiqué



que la réduction de la fracture numérique entre les groupes et les personnes est un pari nécessaire pour renforcer le droit d'accès à cette technologie et de bénéficier de ses avantages, se référant au 9ème objectif du Programme de développement durable (ODD), à l'horizon 2030 selon lequel les Etats s'engagent à permettre aux individus d'accéder aux technologies de l'information et de la communication et s'efforcent de fournir des possibilités d'accès global et facile à Internet.

De son côté, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui, a affirmé que les technologies permettent de faciliter l'accès aux différents types de droits de l'Homme civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux protégés par les traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme, mais leur utilisation peut devenir un outil pour violer de nombreux droits et porter atteinte à l'ordre public.

"Il faut également reconnaître que les technologies numériques sont devenues un moyen d'exercer de nombreux droits civils et politiques fondamentaux tels que la liberté d'opinion et d'expression, la presse et l'édition et le droit d'accès à l'information", a-t-il ajouté,

précisant qu'elles représentent, par ailleurs, un facteur majeur dans la réalisation de l'égalité, à travers le renforcement de la communication électronique, de l'inclusion financière et de l'accessibilité des services commerciaux et publics".

Mohamed Abdennabaoui a passé en revue les nouveaux défis de ces technologies, notamment l'avènement de nouveaux dangers et menaces pouvant porter atteinte à la sécurité des Etats et des sociétés, ainsi qu'aux droits de l'Homme fondamentaux des individus.

Et de souligner que l'espace numérique est devenu un champ pour des crimes qui affectent le droit à la vie et l'intégrité physique des individus et de leurs biens et des crimes financiers, à travers les activités de réseaux criminels et d'autres formes de violations des droits de l'Homme, telles que l'incitation à la discrimination, à la haine, à la diffusion de fausses informations, insulte, calomnie, diffamation et formes d'expression offensantes pour les individus et violant leur propre vie.

La présidence du ministère public, a-t-il noté, attache l'attention nécessaire à la question de la lutte contre la criminalité numérique, au niveau du suivi de la criminalité, en accordant une attention particulière aux phéno-

mènes criminels exacerbés ou émergents et en renforçant la capacité du ministère public pour lutter contre ces crimes et remplir les engagements du Royaume du Maroc dans le domaine de la cybercriminalité.

Ce colloque international, qui a connu la participation d'un groupe d'experts nationaux et internationaux, vise à élargir le cadre de partenariat sur le thème de la protection des droits de l'Homme dans le monde virtuel, à ouvrir des voies de dialogue et d'échange d'expériences entre les participants et contribuer au développement des mécanismes des Etats membres dans le domaine de la protection des droits de l'Homme dans l'espace numérique.

Le colloque, auquel ont assisté notamment la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, le directeur général de l'ICESCO, Salem Ben Mohamed El Malek, et le président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), Omar Seghrouchni, s'inscrit dans les efforts les partenariats efficaces visant à développer des systèmes juridiques qui encadrent l'utilisation de la technologie moderne et font face aux défis que le monde numérique pose aux droits des individus.

# L'APDN se met au diapason de la légalisation du cannabis

*Elaboration d'un programme de développement pour accompagner la mise en oeuvre du projet de loi relatif aux usages licites du kif*



Le directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN), Mounir El Bouyoussfi, a affirmé que l'agence, dotée d'une expérience de plus de 25 ans dans la réalisation de programmes de développement, se penche actuellement sur l'élaboration d'un programme de développement ambitieux pour accompagner la mise en oeuvre du projet de loi relatif aux usages licites du cannabis, après son approbation.

Ce programme intégré, qui ciblera 98 communes rurales relevant des provinces concernées par la culture du cannabis et dont la population atteint un million d'habitants, repose sur trois piliers essentiels: social, économique et environnemental, a-t-il précisé dans un entretien accordé à la MAP.

S'agissant du pilier social, le responsable a fait savoir que l'APDN œuvre à l'élaboration d'un ensemble de projets pour l'accompagnement des habitants des zones concernées, notamment les jeunes, afin de créer des activités et services sociaux au profit de la population, tandis qu'en termes économique, des programmes d'appui aux projets générateurs de revenus seront élaborés, outre l'aménagement de certaines zones

d'activités économiques dans les communes.

Au niveau environnemental, des projets écologiques pour la préservation de l'environnement seront mis en place, afin d'améliorer l'espace territorial, a-t-il ajouté.

Le projet ambitieux de légalisation de la culture du cannabis et ses usages licites, ainsi que le programme de développement que les pouvoirs publics mettront en oeuvre dans la région visent en priorité la réduction des disparités sociales et l'amélioration des indicateurs économiques et sociaux des communes afin de créer un équilibre territorial, a estimé Mounir El Bouyoussfi, expliquant que le programme de développement vise la transformation des centres émergents en petites villes et municipalités, afin de permettre aux habitants de bénéficier de services publics et privés disponibles dans les villes.

Le projet de loi, qui intervient dans le cadre des changements internationaux dans ce domaine, notamment la décision de l'ONU de retirer le cannabis de la liste des stupéfiants les plus dangereux, vise dans un premier temps à aider les cultivateurs de cannabis à pratiquer cette culture de manière légale et publique, a-t-il fait savoir, rele-

vant que la régulation de cette culture permettra également aux agriculteurs de s'adonner à d'autres activités génératrices de revenu, à l'instar du tourisme, des produits du terroir et de l'artisanat.

Il faut préciser que le projet de loi relatif aux usages licites du cannabis, élaboré en harmonie avec les engagements internationaux du Royaume du Maroc, vise la réglementation de l'usage licite de cette plante à des fins médicales, cosmétiques et industrielles, a poursuivi le responsable, révélant que le marché international des produits médicaux du cannabis enregistre une croissance annuelle estimée à 30%, ce qui offre l'opportunité pour le Maroc d'accéder au marché international et faire en sorte d'assurer un positionnement stratégique au sein de ce marché, sachant que les pays voisins disposant d'un environnement et d'un climat similaires ne tarderont pas, à leur tour, à s'impliquer dans cette culture.

Pour Mounir El Bouyoussfi, le projet de loi est une bonne alternative raisonnable à la situation actuelle dans cette région, puisqu'il nous place face à deux choix exclusifs: saisir cette opportunité et avancer dans le processus de légalisation ou maintenir le statu quo, ce

qui signifie laisser les agriculteurs exposés aux risques de poursuites judiciaires, d'emprisonnement, de problèmes sociaux, de violence, de peur, d'absence de stabilité et de sécurité familiale, et de clandestinité.

Par ailleurs, il a indiqué que le projet de loi relatif aux usages licites du cannabis a trois objectifs et dimensions essentielles et stratégiques. Le premier objectif est d'ordre social, puisqu'il permettra aux habitants de cette région, notamment les agriculteurs et cultivateurs, de s'impliquer dans une activité agricole rationnelle, légale, et dans de bonnes conditions, loin de la peur et de la clandestinité.

Quant à l'objectif économique du projet de loi, a-t-il poursuivi, il consiste en l'amélioration des revenus des agriculteurs et du niveau de vie de la population. "Si le projet de loi stipule que chaque agriculteur ne peut cultiver que le tiers de ses terres à des fins légales, les revenus attendus, selon les études dont nous disposons, seront doublés en comparaison avec les cultures illicites. Ajoutons à cela que les agriculteurs pourront exploiter les deux tiers restants de leurs terres pour d'autres activités de production", a expliqué le responsable.

Mounir El Bouyoussfi s'est également arrêté sur le troisième objectif, d'ordre environnemental. En effet, selon le responsable, les cultures actuelles contribuent à l'appauvrissement des terres à cause de l'usage intensif des engrais et l'épuisement de la nappe phréatique, en raison de l'utilisation excessive des ressources hydriques.

"Nous perdons chaque année environ 1.000 hectares de forêts depuis 1975. La réglementation de la culture du cannabis contribuera, sans nul doute, à atténuer ces dysfonctionnements", a-t-il insisté.

Le projet de loi concerne exclusivement les régions connues pour cette culture, et n'englobe nullement les autres régions du Maroc, a soutenu Mounir El Bouyoussfi, rappelant que les efforts consentis par l'Etat ont permis durant les années passées de réduire la superficie cultivée en cannabis, passant de 134.000 hectares en 2003 à environ 55.000 hectares en 2016, selon les données officielles de l'ONU, et ce grâce aux programmes de développement réalisés pour le lancement de cultures et activités alternatives.

# Pourquoi la décennie numérique de l'Europe est importante



Cette semaine, la Commission européenne a présenté sa vision d'une "décennie numérique" européenne. Avec des objectifs politiques pour 2030 axés sur les quatre questions cardinales que sont les compétences, les infrastructures et les capacités, les services publics et la numérisation des entreprises, l'Union européenne entend être à l'avant-garde de la révolution numérique actuelle.

Pour que la technologie donne aux citoyens et aux entreprises les moyens de construire une société plus prospère et plus inclusive, nous aurons besoin de marchés ouverts et compétitifs. Les entreprises de toutes tailles doivent avoir une chance égale d'innover et de fournir leurs produits et services aux consommateurs.

Plus largement, la numérisation est désormais la clé pour renforcer la résilience économique et sociale et exercer une influence mondiale. Notre avenir commun se dessine déjà dans le domaine numérique. Dans un monde marqué par la concurrence géopolitique pour la primauté technologique, nous devons veiller à ce que la vision de la numérisation de l'UE - fondée sur des sociétés ouvertes, l'Etat de droit et les libertés fondamentales - fasse ses preuves par rapport à celle des systèmes autoritaires qui utilisent les technologies numériques comme outils de surveillance et de répression.

En renforçant ses propres capacités, l'UE peut contribuer à façonner la transformation numérique du monde pour le mieux. Pour que la décennie numérique de l'Europe soit couronnée de succès, l'UE devra forger des alliances et des relations de travail solides avec des pays partageant les mêmes idées, tant au niveau bilatéral que multilatéral. Après tout, pour tirer pleinement parti de l'innovation technologique, il faut

maintenir une économie numérique ouverte dans laquelle les investissements peuvent circuler librement. Et que nous déployions des solutions de santé numériques, que nous luttons contre le terrorisme, que nous atténuions le changement climatique, que nous protégeions la biodiversité ou que nous utilisions la technologie pour prévoir les catastrophes naturelles et les futures pandémies, nous aurons besoin de beaucoup plus de collaboration technologique internationale.

Mais la numérisation comporte des risques sérieux, allant de la surveillance de masse et des cyberattaques contre les infrastructures critiques à la diffusion de désinformations parrainées par des États et conçues pour polariser les sociétés et saper la démocratie. Cela signifie que nous devons trouver un équilibre entre l'ouverture et nos autres intérêts et valeurs fondamentaux.

Plus précisément, nous devons adhérer à trois principes fondamentaux : des conditions de concurrence équitables sur les marchés numériques, la sécurité dans le cyberspace et la liberté en ligne (y compris les protections pour la liberté d'expression et de réunion, et contre la discrimination et les violations de la vie privée).

Conformément à notre détermination à renforcer les relations bilatérales de l'UE, à établir des normes plus claires et à mettre en place des chaînes d'approvisionnement numériques plus résilientes, nous avons déjà proposé à l'administration du président américain Joe Biden de créer un conseil conjoint sur le commerce et la technologie.

L'UE cherche également à former une coalition mondiale autour d'une vision commune de la numérisation centrée sur l'humain. Nous devons nous joindre à ceux qui sont prêts à coopérer pour assurer une gouvernance démocratique efficace de la technologie et de

l'économie numérique. Une telle coalition devrait être ouverte à tous ceux qui sont prêts à défendre un modèle ouvert et décentralisé de l'internet et les principes d'équité sur les marchés numériques, de sécurité dans le cyberspace et de libertés individuelles en ligne.

En travaillant ensemble, nous pouvons établir des normes pour l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes sur la base de valeurs communes, récolter les fruits des innovations des uns et des autres et mettre en place des protections plus solides contre les cyberattaques. Une coalition de partenaires animés du même esprit peut faire en sorte que l'interdépendance de nos chaînes d'approvisionnement numériques devienne une source de sécurité et de résilience, plutôt qu'un risque supplémentaire.

Tout aussi important, la décennie numérique est notre dernière chance de donner suite aux objectifs de développement durable de 2030. Nous savons que la technologie numérique a le potentiel de faciliter l'inclusion et l'accès aux services publics dans le monde entier. En Afrique, la part de la population ayant accès à l'internet est passée de 2 % en 2005 à 40 % en 2019, permettant à davantage d'enfants d'être scolarisés et à davantage de femmes de trouver un emploi. Toutefois, tant que nous n'aurons pas comblé la fracture numérique mondiale, nous ne pourrions pas exploiter pleinement le potentiel des nouvelles technologies.

A cette fin, l'UE proposera bientôt une initiative combinant ressources financières et assistance technique pour aider ses partenaires à élaborer leurs propres cadres de gouvernance numérique, notamment dans des domaines tels que la cybersécurité et la protection des données. Par exemple, un nouveau fonds pour la connectivité numérique pourrait soutenir ces efforts ; avec nos

partenaires, nous étudierons la faisabilité de telles idées dans les mois à venir.

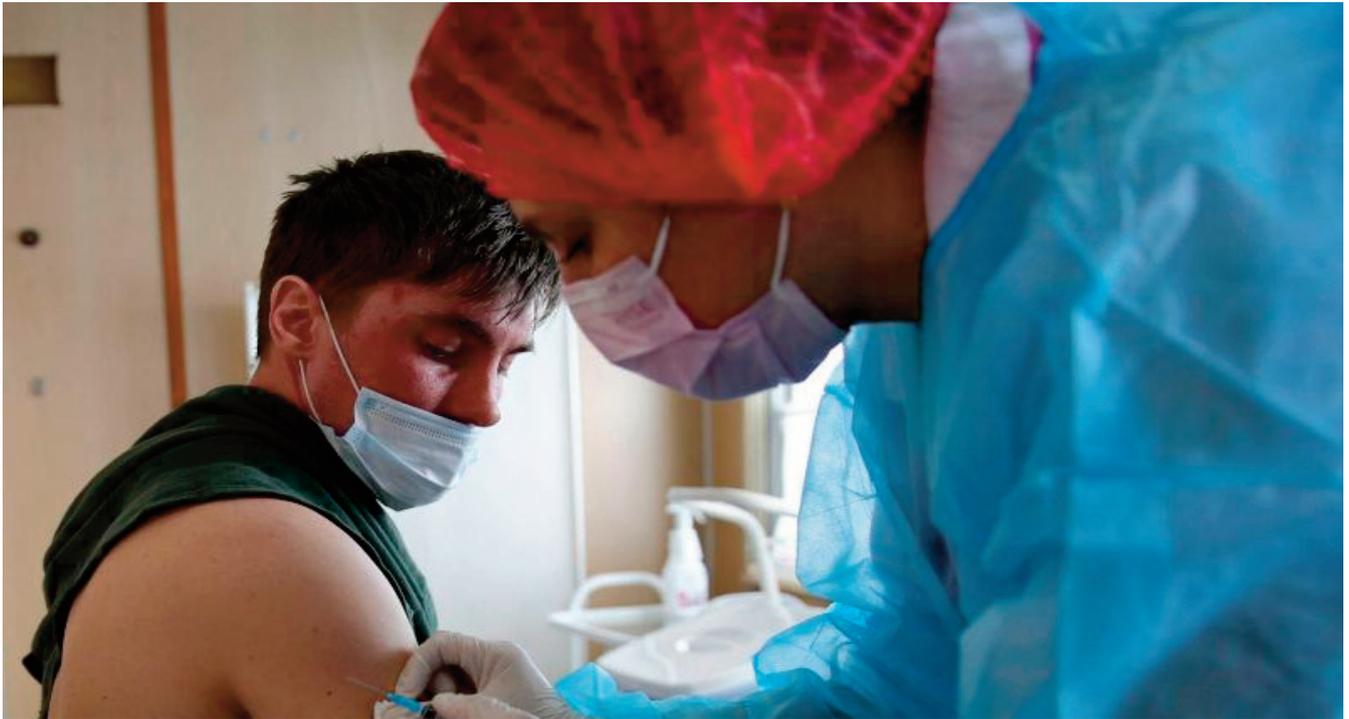
Enfin, la préservation d'un internet sûr mais ouvert exige que nous développiions un modèle de multilatéralisme plus inclusif, rassemblant non seulement les gouvernements mais aussi les représentants de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire. Ce modèle peut ensuite guider nos actions au sein des organisations internationales - des Nations unies à l'Organisation mondiale du commerce en passant par l'Union internationale des télécommunications - afin de garantir l'adéquation des règles internationales.

A travers tout cela, un fil conducteur, tissé à partir de principes communs, guidera nos efforts pour parvenir à une transformation numérique plus centrée sur l'humain, qui maximise les avantages de la technologie et minimise les risques qu'elle pose. Dans le cyberspace comme dans le monde physique, l'Europe continuera à défendre les valeurs mondiales fondamentales. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a établi la dignité de l'individu, le droit à la vie privée et à la non-discrimination, ainsi que les libertés d'expression et de croyance. Il est de notre devoir commun de veiller à ce que la révolution numérique soit à la hauteur de cette promesse.

**Par Margrethe Vestager et Josep Borrell**

*Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission européenne pour une Europe digne de l'ère numérique, est commissaire européenne à la concurrence.*

*Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, est vice-président de la Commission européenne pour une Europe plus forte dans le monde.*



## Le régulateur européen “convaincu” des bénéfices du vaccin AstraZeneca

L'Agence européenne des médicaments (EMA) s'est dite mardi “fermement convaincue” des avantages du vaccin AstraZeneca contre le Covid-19, dont l'utilisation est suspendue par plusieurs pays inquiets de possibles effets secondaires. Cette suspension a notamment été décidée par la France, dont la région la plus peuplée, celle de Paris, connaît un haut degré de contaminations et pourrait être confinée le week-end, comme le sont déjà d'autres régions.

Pour aider à ramener la confiance dans un vaccin AstraZeneca qui, selon un sondage Elabe, n'est jugé fiable que par 22% des Français, le Premier ministre Jean Castex s'est dit prêt à se le faire injecter “très rapidement” dès qu'il y sera réautorisé. Des experts de l'Organisation mondiale de la Santé se sont penchés sur ce vaccin mardi et leur communication est très attendue. Mais dès lundi, l'OMS avait souligné qu'il n'y avait pas de “rapport” avéré à ce stade entre le vaccin et de graves problèmes sanguins observés chez des personnes vaccinées, et a recommandé de continuer à administrer le vaccin AstraZeneca, tout comme l'EMA. “Nous sommes toujours fermement convaincus que les avantages du vaccin AstraZeneca dans la prévention du Covid-19, avec son risque associé d'hospitalisation et de décès, l'emportent sur le risque de ces effets secondaires”, a affirmé mardi la directrice exécutive de l'EMA, Emer Cooke. Elle a précisé que l'agence

“examinait” les effets “indésirables associés à tous les vaccins”, même si l'attention est pour le moment concentrée sur celui d'AstraZeneca. Ces déclarations sont “encourageantes” et donnent “bon espoir” de voir reprendre la vaccination avec AstraZeneca, ont réagi Emmanuel Macron et le Premier ministre italien Mario Draghi.

Sept Etats européens (Allemagne, France, Italie, Slovaquie, Espagne, Portugal et Lettonie) ont allongé lundi la liste des pays ayant suspendu l'administration du vaccin du laboratoire suédo-britannique suite à des problèmes, tels que des difficultés à coaguler ou la formation de caillots (thrombose), dans l'attente d'un avis de l'EMA. La Suède, le Luxembourg et Chypre ont fait de même mardi.

Le Covid-19 a fait plus de 2,66 millions de morts dans le monde, dont plus de 900.000 en Europe, continent le plus touché, selon un comptage réalisé par l'AFP mardi, et où l'Italie a reconfiné lundi les trois quarts de son territoire.

Une quinzaine de pays au total ont suspendu par précaution l'utilisation du vaccin. Mais la Géorgie ou la Sierra Leone ont lancé lundi leur campagne avec ce vaccin, balayant les craintes d'effets secondaires. Et en Thaïlande, le Premier ministre Prayut Chan-O-Cha a reçu mardi la première dose d'AstraZeneca.

Astrazeneca affirme qu'il n'y a “aucune preuve de risque aggravé” de caillot sanguin entraîné par son vaccin. Et le Premier

ministre britannique Boris Johnson a assuré mardi que ce vaccin, largement administré au Royaume-Uni, était “sûr” et “extrêmement” efficace.

Pour AstraZeneca, ces déconvenues s'ajoutent à une nouvelle baisse de ses livraisons à l'Union européenne d'ici juin, que le laboratoire a été contraint d'annoncer en invoquant des problèmes d'exportations. L'UE attend par ailleurs “plus de 200 millions de doses” du vaccin Pfizer/BioNTech au deuxième trimestre, après un accord prévoyant une “accélération” des livraisons, a indiqué mardi la Commission. AstraZeneca a de son côté annoncé un accord avec les Etats-Unis pour fournir au pays cette année jusqu'à 700.000 doses d'un traitement par anticorps en cours de développement contre le Covid-19. Et le laboratoire américain Moderna a indiqué avoir commencé des essais de son vaccin sur des milliers d'enfants âgés de 6 mois à 11 ans, un essai clinique qui concerne un total prévu de 6.750 enfants aux Etats-Unis et au Canada.

Mercredi, des experts conseillant l'OMS devaient présenter des recommandations sur le vaccin de Johnson & Johnson, qui avait déjà été homologué vendredi dernier.

Le président brésilien Jair Bolsonaro, longtemps sceptique par rapport à ce qu'il appelait une “grippette”, a récemment décidé de changer de cap et fait commander 138 millions de doses de vaccins pour ac-

célérer une campagne d'immunisation qui a tardé à décoller.

L'épidémie ne cesse de s'aggraver: le deuxième pays le plus endeuillé du monde (282.127 décès), où officie désormais un quatrième ministre de la Santé en un an, a enregistré mardi un nouveau record de décès quotidiens (2.814). Ces chiffres confirment une hausse accélérée des décès depuis début février, avec 1.965 morts en moyenne au cours des sept derniers jours. En début d'année, la moyenne sur sept jours était de 703 morts. Et la situation est critique dans de nombreux hôpitaux, le taux d'occupation des lits en réanimation atteignant plus de 80% dans plus de la moitié des 27 Etats brésiliens.

Modèle de Jair Bolsonaro, Donald Trump a encouragé mardi ses sympathisants à se faire vacciner contre le Covid-19, en dépit de leurs réticences. “Je le recommande, et je le recommande à ceux qui n'en veulent pas, et nombre de ceux-là ont voté pour moi”, a déclaré l'ex-président américain sur Fox News. Donald et Melania Trump se sont fait vacciner en janvier, quelques semaines avant leur départ de la Maison Blanche. Mais l'information n'a été révélée par leurs proches que plusieurs semaines plus tard.

La Chine est, elle, sur le point d'alléger les restrictions d'entrée sur son territoire concernant les ressortissants de certains pays, dont les Etats-Unis, mais à condition qu'ils aient reçu un vaccin chinois.

**MODIFICATION**  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 08/02/2021 de la société YOUNANU-TRANS, il a été décidé :  
\* Augmentation du capital social qui était actuellement DIX MILLE dirhams (10.000,00 dhs) d'une somme de UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS (1 290 000,00 dhs) pour le porter ainsi à UN MILLION TROIS CENT MILLE DE DIRHAMS (1 300 000,00 dhs) par la création et l'émission de 12900 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

\* La mise à jour des statuts.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 15/03/2021 sous le numéro 770026.

N° 2339/PA

**SOCIETE «MAROCBOV» SARL-AU CONSTITUTION**

Suite à un acte sous-seing privé en date du 13/01/2021 le propriétaire de la SOCIETE « MAROCBOV », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

• **DENOMINATION** : SOCIETE « MAROCBOV » SARL-AU.

**OBJET** : l'élevage, Travaux divers et négoce. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

• **SIEGE SOCIAL** : AIT AMER OU ALI TIGRIGRA, CR-AZROU.

• **CAPITAL** : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr M BARK EL AZZAOUI: 1 000 PARTS  
• **DURÉE** : 99 années.  
• **GERANCE** : Mr Mr M BARK EL AZZAOUI est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.

• **ANNEE SOCIALE** : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 19/02/2021 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 67, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1481. Pour extrait et mention

N° 2340/PA

**SOCIETE «INTEGRATION ENTREPRISE RESSOURCES PLANIFICATION» SARL-AU CONSTITUTION**

Suite à un acte sous-seing privé en date du 02/12/2020 le propriétaire de la SOCIETE « INTEGRATION ENTREPRISE RESSOURCES PLANIFICATION », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

**DENOMINATION** : SOCIETE «INTEGRATION ENTREPRISE RESSOURCES PLANIFICATION» SARL-AU

**OBJET** : la vente de matériels informatiques, le négoce et l'import-export. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

• **SIEGE SOCIAL** : VILLA YASMINE QU AJJELLAB ROUTE DE MIDELE, AZROU

• **CAPITAL** : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS

**SOCIALES** de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr MOHAMED HASSANI: 1 000 PARTS  
• **DURÉE** : 99 ans.

• **GERANCE** : Mr MOHAMED HASSANI est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.

• **ANNEE SOCIALE** : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 19/02/2021 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 66, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1479. Pour extrait et mention

N° 2341/PA

**STE « KAM DEVELOPPEMENT »**

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 20.01.2021 de la Sté « KAM DEVELOPPEMENT» SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot Annis 10 Marja 4ème Etage, il a été décidé :

\* Donation des 200 parts sociales opérée par Mr. LEMHANDEZ IMANI Mohamed, au profit de son père Mr. LEMHANDEZ IMANI Kamal.

\* Quitus aux Gérants Mr. LEMHANDEZ IMANI Mohamed et Mr. LEMHANDEZ IMANI Kamal.

\* Démission du Gérant Mr. LEMHANDEZ IMANI Mohamed.

\* Reconstitution du mandat de gérant Mr. LEMHANDEZ IMANI Kamal, pour une durée illimitée.

\* Signature sociale.

\* Transformation de la SARL en SARL AU.

\* Pouvoirs de la gérance.

\* Refonte des Statuts.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 12.03.2021 sous le n° de dépôt 1176/2021, et le RC n° 44 003.

LE GERANT N° 2342/PA

**GROUPE OSLUNA CESSION DES PARTS SOCIALES**

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 27/10/2020 De La Société « GROUPE OSLUNA SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

• La Cession de Cinq cent (500) parts sociales de Mme. FERREIRA REIS AUGUSTA MARIA, d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à : Mr. ABDEL-OUAHED MAANAOU.

• Démission de gérant associée Mr. HERAOULOU ABDELLAH

• Nomination de Mr. HERAOULOU ABDELLAH et Mr. RABANI SALAH, En qualité de cogérant associé avec une signature sociale conjointe.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16/03/2021, sous le n° 770297

III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de commerce de Casablanca le 16/03/2021, sous le numéro 368605 au registre du commerce.

N° 2345/PA

**STAR LIT SARL AU Augmentation du capital social**

I- Selon la Selon la décision de l'associe unique de la société « STAR LIT SARL AU » il a été Décidé en date du 17/02/2021 ce qui suit :

D'augmenter le capital social de la société « STAR LIT SARL AU », qui passera du 100.000,00 (Cent Mille dirhams) à 1.000.000,00dhs( Un million dirhams) , et ce par la création de 9000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune , par compensation d'une partie des créances du compte courant associé exigibles sur la société à raison de Neuf Cent Mille Dirhams (900.000,00dhs) pour porter le capital social de 100.000,00 dirhams à 1.000.000,00 dirhams.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16/03/2021, sous le N° 770342.

III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de commerce de Casablanca le 16/03/2021, sous le numéro423401au registre du commerce.

N° 2346/PA

**DAFICO SARL AU Au capital de 100.000,00 dirhams**

Siège social : 151 RUE OUSSAMA BNOU ZAID ETG 2 CITE GAUCHE N G MAARIF R.C :444449 - I.F : 37698603-

ICE : 002325329000046

- Cessions des parts sociales.

- Démission et Désignation d'un nouveau gérant.

- Modification corrélative des articles 1,6 & 7 des statuts,

- Pouvoirs à donner. Suite au PV de l'AGE du 10 Mars 2021, L'associé unique de la société « DAFICO-SARL AU », au Capital de 100.000,00 DHS, sise à Casablanca à l'adresse ci-dessus a décidé ce qui suit :

• L'associé unique prend acte de la demande d'agrément formulée par Mr. ABDELMALEK JAMAL pour la cession de 1000 (mille) parts sociales en faveur de CHAKROUNE KHALID au prix unitaire 100,00 dirhams. L'associé unique autorise cette cession et agréé expressément Mr. CHAKROUNE KHALID en qualité d'associé unique.

• L'associé unique accepte la démission de l'ancien gérant Mr ABDELMALEK JAMAL CIN N° BK204862 et lui donne quitus sur l'exercice de ses fonctions, et décide de nommer nouveau gérant Mr. CHAKROUNE KHALID CIN N° BJ81643 pour une durée Indéterminée.

• Modification corrélative des articles 6, 7 & 13 des statuts selon les résolutions précédentes,

• Pouvoirs à donner.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/03/2021 sous le n° 770325.

N° 2347/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
Tél / Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
«NA & NA GLOBAL»S.A.R.L.

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL**

DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: N° 203 ETAGE 2, AV. BIR ANZARANE HAY AL AMAL BOUZNKA.

IF: 15278762 RC: 4131 Au siège social : N° 203 ETAGE 2, AV. BIR ANZARANE HAY AL AMAL BOUZNKA,

L'associe unique de la société à responsabilité limitée «NA & NA GLOBAL» SARL. A décide ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales

L'assemblée générale prend acte de cession de 250 parts sociales par M. r. A B D E R R A Z Z A K MOUKRIM Titulaire de la CIN n° Q217033, 250 parts sociales par Mr. ANAS EL ASSFOURI, Titulaire de la CIN n° TK 24795 et 500 parts sociales par Mme. MAJIDA ERRABBAH, titulaire de la CIN n° TA80583 au profit Mr. NAJIH ZOUHAIR Titulaire de la CIN n° TA39827

Deuxième résolution: Transformation de la forme juridique;

L'assemblée générale décide la transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité « SARL » à une Société à responsabilité limitée d'associé unique « SARL AU ».

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tri-

bunal de première instance DE BENSLIMANE sous le n°165 /RCN°4131 .

N° 2348/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**

Tél / Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/02/2021. IL a été établis Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " WHITE LINE BUSINESS " S.A.R.L. AU

Siège Social : MAGASIN N°671 HAY ESSALAM BOUZNKA.

Associés :

- Mr .CHARAF MUSTAPHA, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet :

- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI

- VENTE DE CARRELAGES ET SANITAIRE.

- MARCHANDS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. CHARAF MUSTAPHA

Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de

Benslimane sous le N°162 RC N°6725.

N° 2349/PA

**ETUDE MAITRE MOHAMED KARIM DOULIAZAL NOTAIRE**

A CASABLANCA 465 BVD AMBASSADEUR BEN AICHA

APPT 41- ETAGE 5 SOCIETE « BINA DEVELOPPEMENT » S.A.R.L.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société « BINA DEVELOPPEMENT » SARL, établi au rapport de Maître Mohamed Karim DOULIAZAL Notaire à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

-Nomination de Mr Nasser BOUZOUBAA en qualité de nouveau cogérant.

-Nomination des nouveaux cogérants : Mr Mohammed BOUZOUBAA et Mr Nasser BOUZOUBAA pour une durée indéterminée,

-La société est engagée par la signature conjointe des deux cogérants,

-Extension des pouvoirs de la gérance,

- La mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 15/03/2021, sous le Numéro : 770119.

Pour extrait et mention Maître Mohamed Karim DOULIAZAL

N° 2350/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE-BRANCHE EAU)**

**DIRECTION REGIONALE GUELMIM OUED NOUN**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

**Extension du réseau d'AEP au niveau des quartiers péri-urbains Tayert, El Mouahidine, Amhirich, Lalla Hasna, Rja F'illah et My Youssef de la ville de Guelmim (Tranche complémentaire).**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL - N° 02 DRG/CE/ASG/1/2021

**Il est porté à la connaissance des candidats à l'appel d'offres ouvert internationalprécité que :**

- **La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Coopération financière Marocco-Allemande à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).**

**Le reste sans changement.**

N°2343/PC

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE-BRANCHE EAU)**

**DIRECTION REGIONALE GUELMIM OUED NOUN**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

**Extension du réseau d'AEP au niveau des quartiers péri-urbains Hay Rahma,Hay Cheikh Mohamed Laghdaf,(Hay Cheikh Abdati,Hay Nahda,Hay El Jadid,Hay Tiguiryra,Hay Sahra (Tantan) et Hay Mokhayam (El Ouafia).**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL - N° 03 DRG/CE/AMG/3/2021

**Il est porté à la connaissance des candidats à l'appel d'offres ouvert internationalprécité que :**

- **La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Coopération financière Marocco-Allemande à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).**

**Le reste sans changement.**

N°2344/PC

Ouadie Madih, président de la FNAC

## *Il faut revoir la loi de protection du consommateur*

# Entretien

*Le président de la Fédération nationale des associations du consommateur (FNAC), Ouadie Madih, fait, dans un entretien à la MAP, une lecture de la protection du consommateur au Maroc et met l'accent sur les pré-requis nécessaires pour instaurer une vraie culture de défense des droits du consommateur.*



### **Quelle lecture faites-vous de la protection du consommateur au Maroc ?**

Le mouvement consumériste au Maroc a été créé en 1993, mais il n'a connu son apogée qu'à partir des années 2000, notamment avec la promulgation de la loi de protection du consommateur (loi 31.08) en 2011.

Durant cette période, la protection des droits des consommateurs a connu une évolution passant d'une phase où le consommateur marocain ne connaissait pas ses droits à l'état actuel où le consommateur peut prétendre à une connaissance de ses droits.

Nous sommes encore au début du chemin.

Nous en tant que Fédération des associations des consommateurs au Maroc, qui a vu le jour en 2003, maîtrisons le marché de la consommation au Maroc.

Nous œuvrons à ce que la protection des droits des consommateurs soit une culture acquise par le consommateur lui-même et par toutes les parties prenantes, à savoir l'Etat, les professionnels, les autorités de contrôle.

Le souci que nous rencontrons est l'incompréhension et la non-implication des professionnels dans le processus de défense de ces droits. L'accès à l'information demeure en-

core limité.

Les associations des consommateurs sont alors des partenaires dans l'action de la consommation. Elles sont là pour assister et accompagner le consommateur, mais aussi pour comprendre les situations et trouver des solutions pratiques aux différents problèmes qui peuvent surgir lors d'un acte d'achat.

### **Quels sont les pré-requis nécessaires pour instaurer une vraie culture de défense des droits du consommateur marocain ?**

Pour pouvoir instaurer une vraie culture de défense des droits du consommateur, il faudrait dans un premier temps avoir cette notion de culture née depuis l'enfance. Il faut que la culture de consommation soit enseignée et introduite dans l'enseignement primaire.

Aujourd'hui, nous devons tout prendre conscience des enjeux et comprendre ce qu'est une consommation saine et responsable. Il s'agit d'une culture que l'on doit enseigner dès le plus jeune âge.

C'est le rôle des pouvoirs publics de promouvoir une consommation rationnelle et qui prenne en considération l'environnement du citoyen, économique, écologique et social.

La loi de protection du consommateur n'est qu'une loi qui complète l'arsenal juridique marocain qui dis-

pose de plus de 300 textes réglementaires portant sur tout ce qui concerne les fraudes, les infractions, les unités de mesure, la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le conseil, la fixation des prix, la concurrence et touchent aussi aux différents secteurs, à savoir le transport, la pêche maritime, les produits et services, le secteur agricole, l'halieutique, le secteur médical, les assurances, les produits bancaires, les offres touristiques.

Les droits fondamentaux des consommateurs qui doivent être mis en place et respectés par les professionnels, sont les suivants :

- Le droit à l'information : fournir au consommateur toutes les informations nécessaires avant la conclusion d'un contrat de vente ;

- Le droit au choix : garantir la liberté d'achat en fonction des besoins et des moyens du consommateur ;

- Le droit à la rétractation : offrir, dans certains cas de figure, au consommateur un délai de 7 jours pour changer son avis ;

- Le droit à l'écoute et à la représentation : permettre au consommateur, lors d'un litige avec un fournisseur, d'être conseillé, orienté et de se faire représenter par une association de protection du consommateur ;

- Le droit à la protection des inté-

rêts économiques : réglementation de certaines pratiques commerciales comme la publicité promotionnelle, les ventes avec primes, les soldes, les loteries, les ventes à distance, etc.

Il y a de l'autre côté aussi les obligations du consommateur. Nous militons dans ce cadre pour que le consommateur soit averti, actif, solidaire et responsable écologiquement et socialement.

Ce sont des éléments qui composent les obligations des consommateurs et qui ont pour objectif de rehausser le niveau économique, le niveau de la consommation nationale, et le niveau social et écologique du pays. Le consommateur doit être conscient que c'est dans l'union avec d'autres consommateurs qu'il peut avoir la force et l'influence pour promouvoir et protéger ses intérêts et les intérêts de tous les autres consommateurs.

### **Qu'en est-il de la loi 31-08 ?**

Cette loi se fixe pour principal objectif le renforcement et la protection des droits des consommateurs, et ce, en leur garantissant une meilleure information, en les protégeant contre les clauses abusives et certaines pratiques commerciales, et en prévoyant des dispositions complémentaires relatives à la garantie conventionnelle, au service après vente et au surendettement.



De même et au regard du rôle important du mouvement consommériste dans l'information, la sensibilisation et la protection juridique des droits des consommateurs, cette loi accorde aux associations de consommateurs reconnues d'utilité publique le droit d'estimer en représentation des intérêts collectifs des consommateurs.

La loi 31-08 a fait preuve de sa performance. Toutefois, nous considérons que ladite loi affiche encore quelques lacunes qu'il faut revoir par les instances gouvernementales en partenariat et en concertation avec le mouvement consommériste. C'est une loi qui doit être revue suivant une approche participative.

Si la loi garantit le droit d'accès à l'information, elle ne garantit pas en revanche l'annulation de la transaction commerciale au cas où le consommateur n'aurait pas accès à l'information. A la FNAC, nous militons pour que ce droit figure dans la loi 31-08 afin de donner plus de force à la transaction commerciale et plus de garanties à la protection du consommateur en cas de pratiques abusives.

**Quelles sont les actions menées par votre Fédération pour favoriser cette protection du consommateur ?**

Depuis sa mise en place en 2003, la FNAC a mené plusieurs actions et notamment sur le volet législatif. Dans ce cadre, nous rappelons que la Fédération a fait partie prenante dans la mise en place de la loi 31-08. Cela traduit l'engagement et l'implication du mouvement consommériste au Maroc.

Les associations des droits du consommateur, ont pour principal objectif de veiller au respect des droits du consommateur à savoir son droit à l'information, à la protection de ses intérêts économiques, à la

représentation, à la rétractation, au choix, et à l'écoute.

Leurs actions s'articulent pour cela autour de :

- L'orientation : identifier avec vous l'entité la plus compétente pour la résolution de votre litige ;
- La sensibilisation : vous informer pour mieux comprendre les enjeux sanitaires, nutritionnels, environnementaux et commerciaux ;
- L'information : vous mettre en garde contre les produits et services présentant des risques pour votre santé et votre sécurité ;
- Le conseil à la consommation : vous proposer les meilleures solutions et vous guider pour protéger vos intérêts économiques ;
- La médiation : vous accompagner dans la résolution de votre litige en favorisant une résolution amiable ;
- L'éducation : vous informer sur vos

droits pour vous permettre d'être un consommateur responsable ;

- L'assistance : vous accompagner et vous appuyer dans votre décision, après avoir reçu ses conseils.

La Fédération a œuvré également pour la mise en place des associations de proximité toutes proches du consommateur pour l'assister, l'orienter et le sensibiliser. Avec le soutien du ministère de l'Industrie, nous avons mis en place des guichets consommateurs qui sont des outils d'aide et d'orientation.

A partir de 2019, nous avons commencé à mettre en place des guichets de consommateurs professionnels qui sont disponibles et qui travaillent à longueur de journée pour réceptionner les réclamations des consommateurs dans des locaux dédiés. Les agents responsables des guichets sont au minimum des licenciés formés à l'écoute, à l'orientation et au traitement des doléances des plaignants.

## Le pivot de la protection du consommateur

L'accès à une information fiable, transparente, suffisante et compréhensible s'avère plus que jamais une des clés fondamentales pour favoriser davantage le respect et la protection des droits du consommateur contre toute pratique commerciale déloyale.

Cette information permet en effet aux consommateurs un accès facile et légal à leurs droits à même d'éliminer davantage le risque de souscrire à des conditions désavantageuses.

Au Maroc, le législateur a instauré, dans ce cadre, une obligation d'information à la charge du professionnel. La loi 31-08 édictant les mesures prises pour la protection des droits des consommateurs, est d'ailleurs une base juridique permettant au consommateur de jouir de tous ses droits dont la reconnaissance de son rôle en tant qu'acteur économique, à travers la mise en place des mécanismes instaurant l'obligation d'informer au préalable et de le protéger contre toutes les pratiques commerciales abusives.

La Fédération a mis à sa disposition tout un arsenal juridique accompagné d'outils de gestion, à savoir notamment une plate-forme digitalisée de réclamations, qui est une application de réclamation accessible à partir des smartphones, également un centre d'appels qui accompagne et oriente les consommateurs et aussi facilite la tâche au consommateur d'avoir accès à n'importe quel guichet consommateur professionnel.

Ces actions ne peuvent réussir qu'à travers la formation continue des agents de guichets de consommateurs.

Cette année, on a reçu un nombre assez important de réclamations au niveau national à travers nos 16 guichets professionnels qui assurent l'orientation, l'information, le conseil et l'assistance ou traitement d'un litige.

L'information du consommateur revêt une grande importance au sein des guichets. Elle s'inscrit dans ses préoccupations de prévention et permettra à moyen terme d'éviter les conflits entre consommateurs et fournisseurs.

En 2020, la Fédération a enregistré près de 2.278 réclamations dans tous secteurs d'activités confondus.

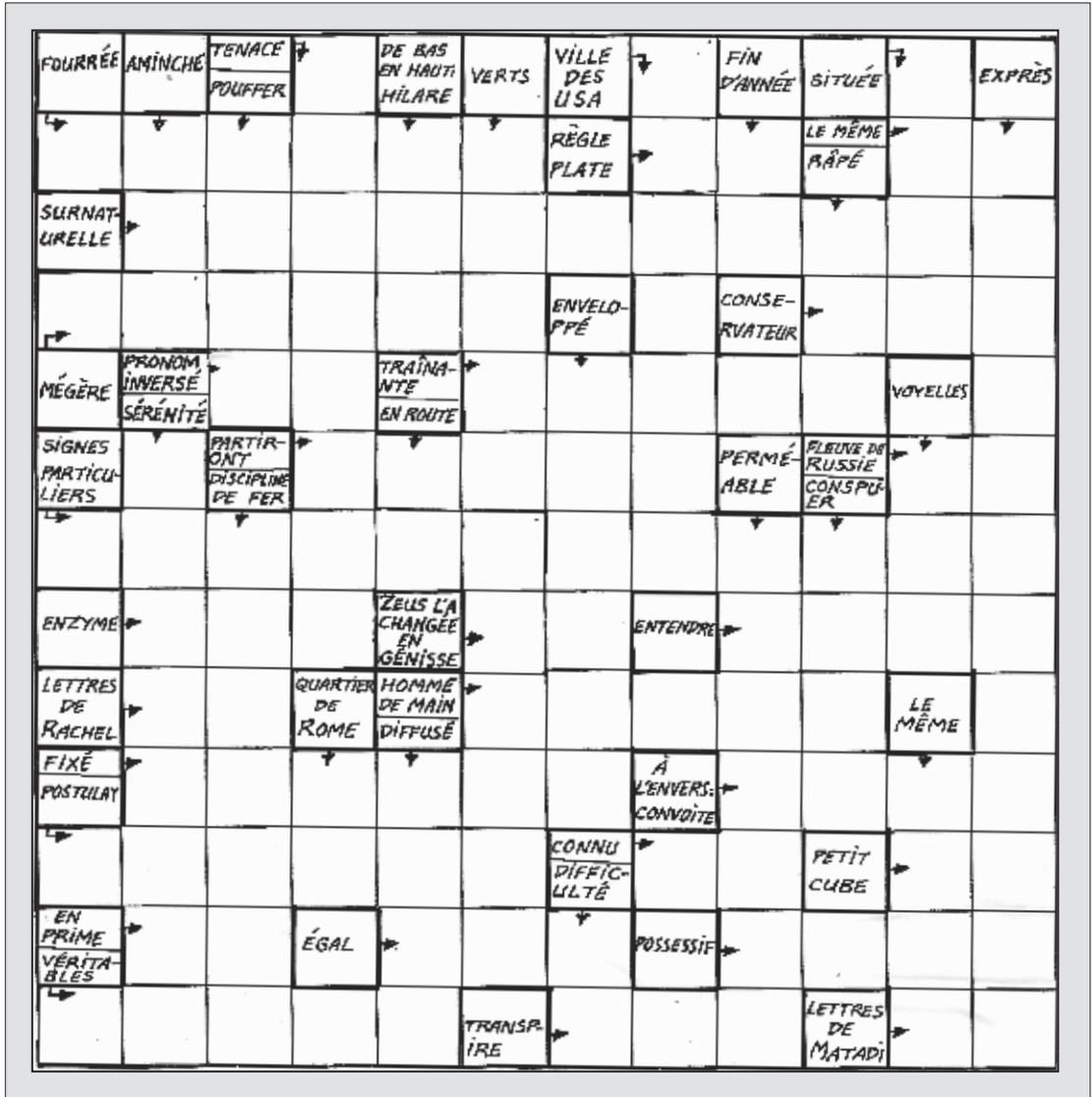
Le secteur du commerce et de l'industrie affiche le taux le plus élevé avec 643 réclamations, suivi de l'énergie et de l'eau (536), de l'éducation (342) et des services financiers (155). Ces réclamations portent sur plusieurs aspects, à savoir les prestations de services, les augmentations non justifiées des prix, les clauses abusives, la qualité des produits et services, les fraudes, l'affichage des prix, les conditions de vente.

En 2021, notre réseau de guichets sera renforcé avec une dizaine d'autres guichets de consommateurs.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs



Solution mots flechés d'hier



**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Layoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Director artistic**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdad  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue de EA.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

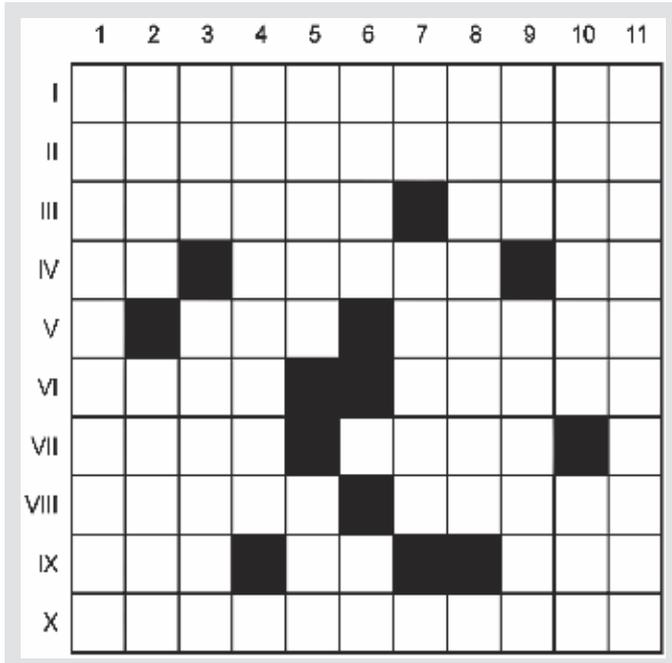
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.oj.ma

## Mots croisés



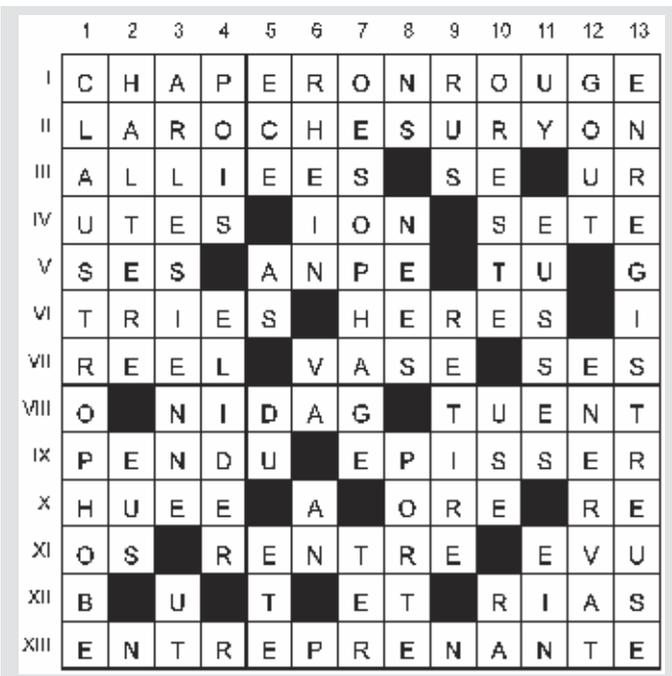
**HORizontalement.**

- I. Vaut le vicomte.
- II. Sociologue et marquis.
- III. A des racines crampons - Eut.
- IV. Pour un docteur, pas pour un toubib - Ne sera pas d'accord - Règle.
- V. Sortie à l'envers - Suivre.
- VI. Spécialité irakienne - Hôtel.
- VII. Envoie sur les ondes - Gouverné.
- VIII. La Dame de Beauté - Qui a du chien.
- IX. Point - Coutumes - Farcie à moitié.
- X. Gaz de becs.

**Verticalement.**

- 1. C'est la joie !
- 2. Passent à travers la porte - Fleuve d'Asie ou massif saharien.
- 3. Clôture de pieux - Passionné.
- 4. Salade.
- 5. Sur le Pô - Enduit.
- 6. Cache la forêt - Possessif.
- 7. Disque - Prénom masculin.
- 8. Un légume qui revient à la mode.
- 9. Pomme - A l'envers : tuer proprement.
- 10. Grand reporter ou non - Un berlinois.
- 11. Ratifiées..

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

			6		8		7			
1				5						
9		6	1		7		3			
		8			5		4	7		
4		1		8		9		5		
5	2		9			1				
	4		8		9	7		2		
				3					4	
	1		7		2					

**Moyen**

2	7			6					4	
		5	1			9				
		7	3			2				
		7		4	9				3	
4	9							6	8	
5			2	8			4			
		5		1	3					
		9			5	6				
1			9					3	5	

**Difficile**

2			6	3		5	9			
				5						
4	1		8							
7		9		1						
		3					6			
				2		4	7			
					6		7	2		
				8						
3	8		1	4					6	

**Expert**

	7		9							
		4		3	7					
	2	8							4	
	1	5			8	9				
2										1
	8	9			1		7			
8						5	4			
		4	6		8					
			7						1	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

6	1	3	4	9	5	7	8	2		
2	7	4	6	3	8	1	9	5		
5	8	9	7	1	2	3	4	6		
7	5	8	9	2	4	6	3	1		
9	6	1	5	7	3	8	2	4		
3	4	2	1	8	6	9	5	7		
8	3	5	2	6	7	4	1	9		
4	9	6	8	5	1	2	7	3		
1	2	7	3	4	9	5	6	8		

**Moyen**

9	5	4	2	3	7	8	1	6		
7	2	6	8	1	4	9	3	5		
1	8	3	9	5	6	7	2	4		
6	4	7	3	2	8	5	9	1		
2	3	9	1	4	5	6	8	7		
8	1	5	7	6	9	3	4	2		
3	6	2	5	8	1	4	7	9		
4	9	8	6	7	2	1	5	3		
5	7	1	4	9	3	2	6	8		

**Difficile**

8	4	5	1	3	2	9	7	6		
9	2	7	4	5	6	8	1	3		
6	3	1	9	8	7	2	5	4		
2	8	6	3	7	5	1	4	9		
7	9	4	8	2	1	3	6	5		
1	5	3	6	9	4	7	2	8		
3	7	2	5	6	9	4	8	1		
5	1	9	7	4	8	6	3	2		
4	6	8	2	1	3	5	9	7		

**Expert**

7	5	8	6	3	1	9	2	4		
1	2	4	5	8	9	6	7	3		
3	9	6	4	2	7	1	8	5		
2	8	5	3	1	4	7	9	6		
6	7	3	9	5	2	4	1	8		
9	4	1	8	7	6	3	5	2		
5	3	9	1	6	8	2	4	7		
8	1	7	2	4	3	5	6	9		
4	6	2	7	9	5	8	3	1		

CDG Capital  
améliore son  
RNPG à 93,7 MDH  
en 2020

CDG Capital a réalisé un résultat net part du groupe (RNPG) de 93,7 millions de dirhams (MDH) au titre de l'exercice écoulé, contre 91,4 MDH à fin décembre 2019. «L'exercice 2020 a été marqué par de bonnes réalisations en termes d'activité et de résultat, soutenues par le dynamisme et la bonne résilience des activités de l'ensemble CDG Capital et ses filiales», souligne la banque de financement et d'investissement dans un communiqué.

S'agissant de l'encours des actifs sous gestion, il s'est bonifié de 4,8% à 246,4 milliards de dirhams (MMDH), alors que les actifs en conservation ont progressé de 3% à 441,3 MMDH, précise la même source.

Le produit net bancaire (PNB) a, quant à lui, augmenté de 10,3% à 393,4 MDH, tiré par la bonne tenue des activités de marché et des commissions perçues sur prestations de service, ainsi que par l'amélioration des conditions de refinancement de la banque, rapporte la MAP.

Pour ce qui est des charges générales d'exploitation, dotations aux amortissements comprises, elles ont évolué de 5,7% à 222,3 MDH et le coût du risque, impacté par le contexte de la crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a atteint 15,7 MDH.

Au niveau des comptes individuels, CDG Capital a affiché, en 2020, un PNB en hausse de 29,4% à 343,8 MDH, un résultat brut d'exploitation de 168,4 MDH (+77,7%) et un résultat net de 91,8 MDH (+13,1%). L'endettement financier net de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, s'est élevé à 6MMDH en 2020, contre 5 MMDH en 2019, fait savoir le communiqué.

Concernant les fonds propres prudentiels de CDG Capital, ils se sont établis à 921 MDH, induisant un ratio de solvabilité de 23,5% contre 20,1% à fin décembre 2019. Pour sa part, le ratio de liquidité à court terme (LCR) ressort à 257% en moyenne sur l'année 2020. Et de rappeler que le 9 mars courant, CDG Capital a clôturé avec succès son émission obligataire subordonnée par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant de 500 MDH.

## Le commerce mondial des services en phase de reprise



Le commerce mondial des services reprend du poil de la bête, selon les dernières statistiques publiées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

«Après avoir fortement chuté pendant la pandémie, le commerce mondial des services semble être en phase de reprise depuis peu», a indiqué l'OMC.

Le Baromètre du commerce des services de l'OMC, qui vise à mettre en lumière les renversements de tendance et l'évolution de la structure du commerce mondial des services, a fortement augmenté à 104,7, au-dessus de la valeur de référence de 100 pour l'indice et bien au-dessus du niveau le point bas de 91,2 au début de la pandémie.

En effet, «la dernière valeur relevée est la plus élevée jamais enregistrée (d'une série remontant à 2000) et elle est bien supérieure à la valeur de référence de 100 qui indique une croissance conforme aux tendances récentes», a expliqué l'organisation internationale dans une note.

Poursuivant son analyse de l'évolution du commerce mondial des services, l'OMC a également souligné que «cette nouvelle valeur de l'indice est aussi nettement au-dessus du niveau le plus bas de 91,2 enregistré au mois de mars 2020, au plus fort des mesures de confinement liées à la pandémie».

Pour l'organisation, «cela suggère que la croissance du commerce mondial des services s'est accélérée au quatrième trimestre de 2020, après avoir atteint son plus bas niveau au deuxième trimestre et avoir connu seulement une légère reprise au troisième trimestre».

Rappelons à ce propos que le commerce des services a plongé au deuxième trimestre 2020 et est resté faible au troisième trimestre

malgré l'assouplissement des verrouillages dans de nombreux pays.

Dans son rapport, l'OMC prévient toutefois que la faiblesse persistante de certains secteurs et la distribution inégale des vaccins contre la Covid-19 font douter de la durabilité de cette reprise.

En effet, en raison de la distribution inégale des vaccins dans le monde et de l'apparition de nouvelles variantes du Covid-19, «des perspectives pour le premier trimestre 2021 et au-delà sont incertaines», a estimé l'organisation craignant que les restrictions de voyage et les verrouillages liés à la résurgence du Covid-19 pèsent également sur la reprise au terme des trois premiers mois de cette année.

Des craintes qui seraient justifiées par le fait que «des mesures de confinement prises en réponse à la deuxième vague d'infections par la Covid-19 continuent, depuis le début de l'année, à peser sur la croissance et l'emploi dans les grandes économies».

A en croire l'organisation, les statistiques qu'elle a recueillies montrent que l'incidence de la deuxième vague se manifeste dans les indices constitutifs du baromètre. Cela s'est, en effet, traduit par la faiblesse persistante du transport aérien et le ralentissement des services du secteur de l'information et de la communication (TIC) dont les indices se sont établis res-

pectivement à 81,0 et 93,7.

Si les gouvernements réussissent à vacciner un grand nombre de personnes contre la Covid-19, l'OMC assure que les vols internationaux de passagers pourraient connaître une reprise partielle au troisième trimestre. Pourvu que la propagation de nouveaux variants ne cause pas de nouveaux revers.

En ce qui concerne la chute de l'indice relatif aux TIC, l'OMC précise que celle-ci «pourrait aussi s'avérer temporaire car elle semble avoir été causée par des confinements plus stricts aux Etats-Unis, ce qui a affecté certains services informatiques, alors que les services de télécommunication sont restés stables».

Tout bien considéré, l'organisation a noté que la progression de tous les autres éléments constitutifs de l'indice a été supérieure à la tendance. «C'est le cas notamment de l'indice mondial des directeurs d'achats de services (105,3), de l'indice du transport par conteneurs (104,3) et de l'indice relatif à la construction (106,3)», a-t-elle cité.

Soulignons enfin que l'indice relatif aux services financiers avait connu une hausse particulièrement forte (119,9), ce qui s'est traduit par la hausse des transactions financières internationales.

Alain Bouithy



La faiblesse persistante de certains secteurs et la distribution inégale des vaccins contre la Covid-19 font douter de la durabilité de la reprise

## Les OPCVM enregistrent un actif net de plus de 555 MMDH à fin février

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 555,52 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2021, en hausse de 6,18% depuis le début de l'année.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), arrêtées au 26 février dernier, les OPCVM diversifiés ont affiché la meilleure variation mensuelle (+47,19%),

suivis des obligations CT (+9,89%), obligations MLT (+3,23%) et monétaires (+1,23%).

Depuis le début de l'année, les OPCVM diversifiés ont enregistré la meilleure variation avec +50,64%, tandis que les OPCVM contractuels ont eu la plus basse avec -17,51%.

Le nombre d'OPCVM en activité a atteint, quant à lui, 511 fonds à fin février.

## Stokvis affiche un résultat net déficitaire en 2020

Le résultat net du Groupe Stokvis s'est établi à -25,8 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2020, contre -37,8 MDH une année auparavant.

Le chiffre d'affaires à cette date s'est élevé à 258,4 MDH, en baisse de 20% par rapport à celui de 2019, indique le groupe dans un communiqué sur ses indicateurs financiers, publié au lendemain de son Conseil d'administration, ajoutant que le résultat d'exploitation s'est chiffré, quant à

lui, à -2,6 MDH, contre -12,3 MDH en 2019. Côté social, le résultat net de Stokvis Nord Afrique s'est établi à -19 MDH en 2020, contre 3,7 MDH une année auparavant, impacté par le repli du chiffre d'affaires dû à la crise sanitaire et par la non-distribution sur 2020 de dividendes des filiales au titre de l'exercice 2019.

Le résultat d'exploitation a affiché, quant à lui, une légère hausse à 1,5 MDH, contre 1,4 MDH une année auparavant.

## Relance post-Covid

# Le CMC opte pour une croissance verte

Les plans de relance post-coronavirus devraient être mis à profit pour favoriser une croissance verte à même d'améliorer la situation environnementale tout en stimulant l'activité économique et en accroissant le bien-être de tous, préconise le Centre marocain de conjoncture (CMC).

Cette croissance verte vise à favoriser une croissance économique durable au bénéfice de tous et compatible avec la préservation des actifs naturels, indique le CMC dans un communiqué sur la parution du n° 333 de sa publication mensuelle "Maroc Conjoncture" qui est consacrée à un spécial sur "L'économie verte et le changement climatique: Atouts et défis". Et de soutenir:

"Portée initialement par des organisations internationales, une transition verte bien menée offre, selon celles-ci, un moteur

puissant pour le développement économique et la création d'emplois. Elle est par ailleurs inéluctable, au vu des menaces que représente le changement climatique pour l'économie et la stabilité des entreprises et des communautés".

Outre la croissance verte, cette publication s'articule autour de plusieurs autres axes, dont "le processus de décarbonation de l'industrie: Entre exigences du marché et contraintes de compétitivité", "les promesses de la nouvelle campagne agricole et au-delà: Génération Green" et "Finance verte au Maroc: Des avancées indéniables mais beaucoup reste à faire", fait savoir la même source.

Le CMC a aussi abordé les sujets du "Maroc face au stress hydrique: Des risques actuels et potentiels" et de la "Transition énergétique: Quelles perspectives à l'horizon 2030 ?".



## Des hommes d'affaires du Pays basque prospectent les opportunités d'investissement dans la pêche



Une importante délégation d'hommes d'affaires du Pays basque s'est enquis, lundi à Rabat, des différentes opportunités d'investissement au Maroc, dans le domaine de la pêche maritime et de l'industrie halieutique.

Lors d'une rencontre avec Zakia Driouch, secrétaire générale du département de la pêche au ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, la délégation basque, présidée par Maria Tato, a exprimé sa volonté de développer une coopération entre le Maroc et le Pays basque, notamment dans le secteur de transformation et de valorisation des produits de la pêche et celui du recyclage du plastique issu de la pêche, rapporte la MAP.

Intervenant à cette occasion, Mme Driouch a indiqué que cette réunion de prospection se veut une occasion idoine d'échanger sur l'ensemble des opportunités de coopération entre le Maroc et le Pays basque dans le secteur de la pêche.

"Nous sommes disposés à établir un échange d'expertises entre le Maroc et le Pays basque", a-t-elle affirmé, rappelant que la pêche est l'un des secteurs prometteurs et exportateurs de l'économie marocaine.

Par ailleurs, Mme Driouch a souligné que les activités de recyclage des déchets issus de la pêche constituent un créneau que les deux parties pourront développer "rapidement", notant à cet égard que la nouvelle stratégie nationale

de pêche, "en cours de finalisation", accorde une place de choix à la durabilité et à la préservation de l'environnement.

Pour sa part, Mme Tato a annoncé que dans le cadre de cette mission de prospection, la délégation effectuera une visite à Laâyoune et à Dakhla, l'occasion d'explorer le haut potentiel de ces régions dans le secteur de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture.

Cette visite permettra également à la délégation basque de rencontrer des hommes d'affaires marocains et chefs d'entreprise opérant dans les secteurs prometteurs de transformation des produits de la pêche, a-t-elle ajouté.

# L'offre muséale s'enrichit avec l'ouverture de "Villa Harris, musée de Tanger"

La cérémonie d'ouverture de "Villa Harris, musée de Tanger" s'est tenue, mardi, en présence du ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, Othman El Ferdaous, et du président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

Cette cérémonie, à laquelle ont pris part notamment le directeur du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, Abdelaziz El Idrissi, et le président de la Fondation jardin Majorelle, Madison Cox, a été l'occasion de présenter l'exposition inaugurale du musée, fruit d'une généreuse donation d'un mécène marocain, El Khalil Belguench. "Je suis très heureux de découvrir la Villa Harris, qui est un lieu d'histoire et de mémoire pour les Tangérois et les Marocains en général", a indiqué M. El Ferdaous, saluant le travail exceptionnel mené par la FNM pour "arranger la rencontre entre une collection et un lieu, rencontre qui illustre bien la double fonction du patrimoine au Maroc".

L'ouverture de "Villa Harris, musée de Tanger", permettra d'abord de valoriser ce lieu exceptionnel qui était à l'abandon, a précisé le ministre dans

une déclaration à la presse, mettant en avant la forte composante de démocratisation de la culture qui caractérise ce lieu.

Rappelant qu'un donateur marocain a donné sa collection d'œuvres pour l'exposition inaugurale de ce musée, M. El Ferdaous a expliqué que cela a été possible, vu que le Maroc dispose des structures qui permettent d'accueillir ces dons et de rassurer ces collectionneurs quant à la bonne prise en charge de leurs créations et leur mise à la disposition du public, de manière à ce qu'elles ne soient pas un art élitiste, réservé à certains.

Pour sa part, M. Qotbi a exprimé son "bonheur" de voir un Marocain faisant don pour partager avec les autres citoyens une collection qu'il a amassée pendant des années.

Le règne de SM le Roi Mohammed VI est celui de la modernisation et du progrès du pays, a-t-il poursuivi, mettant en avant la place importante qu'accorde le Souverain à la culture. "Grâce à cette politique insufflée par le Souverain, le Maroc est pris en exemple dans le monde", a affirmé M. Qotbi, notant que "la culture joue et jouera un rôle



encore plus important qu'avant dans la politique touristique du Royaume". L'exposition inaugurale du musée se déploie sur un parcours qui retrace l'histoire de l'art au Maroc à travers 4 grandes périodes. La première est celle de la fascination des peintres occidentaux pour la lumière, la couleur et l'hospitalité qu'offre le paysage naturel, urbain et social du Maroc. Cette section comporte des tableaux de plusieurs peintres, dont Delacroix, Jacques Majorelle, Edy-Legrand, Claudio Bravo et Jacques Veyrassat.

La deuxième période met l'accent sur les premiers peintres marocains ayant côtoyé des artistes européens, tels que Mohammed Ben Ali R'bati, Mohamed Ben Allal, Ahmed Yacoubi et Mohamed Hamri. Il s'agit également de la période des premiers artistes marocains ayant bénéficié d'une formation artistique à l'École nationale des beaux-arts de Tétouan (ENBA).

La troisième période couvre les années 50, 60 et 70 et annonce l'affirmation de la modernité artistique marocaine et la diversité des approches plastiques qui l'accompagne avec une maîtrise théorique et conceptuelle des

débats qui traversaient à l'époque le panorama de l'art mondial. Il s'agit de la période des grands maîtres de la peinture marocaine comme Jilali Gharbaoui et Ahmed Cherkaoui.

Quant à la quatrième période, elle englobe des œuvres contemporaines qui reflètent le caractère éclectique de l'art marocain, ainsi que les expérimentations esthétiques qu'offrent les nouveaux supports de création. Par ailleurs, un nouvel espace pédagogique dédié à la jeunesse accompagne l'exposition, avec une borne interactive et une bibliothèque qui permettent d'approfondir la compréhension des œuvres et des artistes exposés.

Il est à noter que le Musée Villa Harris a vu le jour grâce à une étroite collaboration de la FNM avec la Wilaya de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN) et le ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports, qui ont permis la rénovation de ce bâtiment en conservant son cachet authentique.

## Le festival de Cannes se prépare pour juillet, Spike Lee aux commandes du jury

Les préparatifs "battent leur plein" pour juillet malgré la pandémie, a un président du jury, le cinéaste américain Spike Lee, première personnalité noire à occuper la fonction. Spike Lee devait présider le jury l'an dernier, mais le Covid a empêché le festival de se tenir.

"Fidèle à ses engagements", le cinéaste assumera cette fonction lors du festival qui doit se dérouler en début d'été (6 au 17 juillet), au lieu du mois de mai, ont annoncé les organisateurs. "Les préparatifs battent leur plein, avec de nombreux films visionnés par le comité de sélection", ont-ils souligné, donnant rendez-vous "début juin" pour l'annonce de la Sélection officielle et de la composition du reste du jury, qui devra désigner le successeur de "Parasite" du Sud-Coréen Bong Joon-ho, Palme d'or 2019. Cette 74ème édition est attendue: si les conditions sanitaires permettent sa tenue aux dates prévues, il s'agira du plus important rendez-vous mondial du cinéma depuis plus d'un an. La plupart des autres grands festivals ont été contraints à l'annulation ou se sont tenus en ligne.

La désignation de Spike Lee, cinéaste phare de

la cause noire, auteur de films à la fois militants et grand public, confirme, après l'annonce de l'an dernier, le message envoyé par le prestigieux festival. "Depuis 30 ans, l'infatigable Spike Lee traduit avec acuité les questionnements de son époque, dans une forme résolument contemporaine qui ne néglige jamais la légèreté et le divertissement", ont souligné les organisateurs.

"Nous ne pouvions espérer personnalité plus puissante pour interroger notre époque si bouleversée", a déclaré le président du festival, Pierre Lescure. "Son enthousiasme et sa passion pour le cinéma nous transmettent une énergie décuplée pour préparer le grand festival que tout le monde attend", a ajouté le délégué général Thierry Frémaux. Si Cannes a déjà accueilli, au sein de son jury, des artistes noirs-américains comme la cinéaste Ava DuVernay en 2018 et l'acteur Will Smith en 2017, c'est une première concernant son président. Or la question de la diversité raciale est brûlante pour le monde du 7e art. A Hollywood, les nominations aux Oscars lundi ont semblé marquer une prise de conscience, avec neuf interprètes "non blancs" en lice dans les quatre catégories dévolues aux acteurs. Spike Lee, également acteur

dans nombre de ses films et producteur, qui aura 64 ans samedi, mettra-t-il sa patte de militant ? Probablement, tant ses films reflètent son engagement, de "Malcolm X" à "Da 5 Bloods", sorti en 2020 sur Netflix, qui suit quatre anciens combattants noirs américains au Vietnam. En 2018, cet habitué de la Croisette, qui y a présenté au total sept de ses films, faisait son entrée dans le palais des Festivals en montrant ses tatouages "amour" et "haine" gravés sur les mains, comme Robert Mitchum dans "La nuit du chasseur" (1955). Il avait alors reçu le Grand prix pour "BlackKlansman", l'histoire vraie d'un Noir infiltré au Ku Klux Klan, un pamphlet anti-raciste et anti-Trump, qui lui vaudra son premier Oscar en compétition, après un Oscar d'honneur en 2015. Et l'artiste au look d'éternel ado a déjà profité de la tribune cannoise pour clamer ses convictions, reprochant à Clint Eastwood de ne pas avoir fait figurer de soldats noirs dans ses deux films sur la bataille d'Iwo Jima ou critiquant le "Django Unchained" de Quentin Tarantino en rappelant que "l'esclavage américain n'était pas un western spaghetti de Sergio Leone. C'était un holocauste". Très enthousiaste, Spike Lee s'est dit impatient de



rejoindre Cannes, dans une conversation avec Thierry Frémaux, diffusée par le festival: "Ce sera magnifique", a-t-il lancé, rappelant qu'il y avait fait son "entrée dans le cinéma", en 1986, avec son premier film "Nola Darling n'en fait qu'à sa tête" (Quinzaine des Réalisateurs). Suivront "Do The Right Thing" (1989), évoquant les tensions raciales à Brooklyn, puis "Jungle Fever" (1991), tous deux en compétition, "Girl 6" en 1996 hors compétition, "Summer of Sam" en 1999 à la Quinzaine des Réalisateurs et "Ten Minutes Older" en 2002 à Un Certain Regard.

## Kaouther Ben Hania salue une nomination "historique" de la Tunisie aux Oscars



La réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, dont le long métrage "L'homme qui a vendu sa peau" est le premier film tunisien jamais sélectionné aux Oscars, a appelé les autorités de son pays à accompagner davantage la production cinématographique après cet événement "historique". "C'est un événement historique, une première pour la Tunisie", a-t-elle souligné à l'AFP, depuis Paris par téléphone. "C'est un rêve réalisé, une réussite obtenue à la sueur de notre front."

Le film, qui met à l'affiche Monica Bellucci avec l'acteur tunisien Yahya Mahyani, ou encore le Belge Koen De Bouw, évoque le pacte faustien d'un ré-

fugié syrien avec un artiste contemporain pour passer les frontières de l'Europe. "Je souhaite qu'après cet événement, il y ait des décisions qui poussent le cinéma tunisien vers l'avant", pour mieux "accompagner les cinéastes et donner plus d'importance au cinéma, car actuellement tous nos efforts sont individuels", a-t-elle souligné.

La réalisatrice franco-tunisienne de 43 ans, née à Sidi Bouzid, ville marginalisée du centre de la Tunisie, avait déjà été remarquée en 2017 pour son long métrage "La Belle et la Meute", sur le combat d'une femme tunisienne violée qui porte plainte. "C'est une réussite pour le cinéma tunisien qui est

en train d'évoluer et s'imposer à l'international", a souligné Habib Attia, coproducteur du film.

Cette sélection aux Oscars intervient quelques jours après un César attribué à l'acteur franco-tunisien Sami Bouajila pour son rôle dans le film tunisien "Un fils".

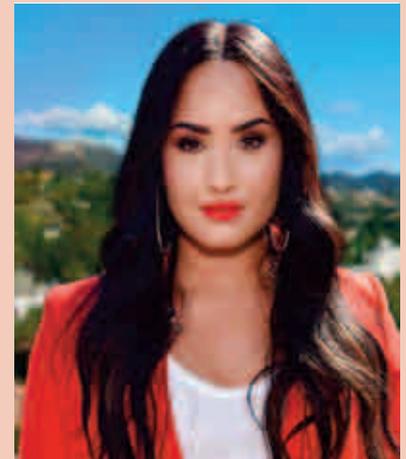
Alors que le cinéma tunisien mourait à petit feu dans les années 2000, la liberté de ton apportée en 2011 par la révolution lui a donné un nouveau souffle. Une jeune génération de cinéastes et producteurs tunisiens met depuis à l'écran remous sociaux, questions politiques et conflits de l'intime, des sujets longtemps bannis qui font désormais son succès.

Bouillon de culture

### Demi Lovato

La chanteuse américaine Demi Lovato a révélé dans un documentaire avoir été victime d'un viol dans son adolescence lorsqu'elle était vierge et tournait pour Disney Channel. Elle a tenu ces propos dans un film documentaire qui a inauguré mardi le Festival South By Southwest (SXSW). "Demi Lovato: Danse avec le diable", est une docu-série YouTube, centrée sur son overdose au fentanyl en 2018 et sa lutte contre la dépendance. Dans cette série de quatre épisodes, elle dévoile également des détails sur les abus sexuels dont elle a été victime, y compris durant la nuit de son overdose. "Je sais que ce que je suis sur le point de dire va choquer. Mais quand j'étais adolescente j'ai été dans une situation similaire... j'ai perdu ma virginité dans un viol", a dit Demi Lovato.

Aujourd'hui âgée de 28 ans, Demi Lovato ne donne pas le nom de son agresseur mais précise que l'incident s'est produit lorsque "j'étais membre de ce groupe Disney". Elle se souvient avoir été contrainte après de côtoyer son agresseur "tout le temps" durant le tournage. Qualifiant l'incident de "mon histoire #MeToo", elle dit avoir dénoncé son agresseur qui n'a néanmoins pas été inquiété. Demi Lovato est devenue célèbre suite au film "Camp Rock" de Disney Channel, tourné quand elle avait 15 ans.



## Rajaa Mallah en lice pour le Prix du livre Sheikh Zayed



Le Prix du livre Sheikh Zayed, qui est à sa 15ème édition, a dévoilé mardi la liste courte des titres nominés dans la catégorie "Littérature pour enfants et adolescents" qui comprend un roman de l'écri-

vain marocain, Rajaa Mallah.

La liste comprend trois œuvres, dont "Jardin d'émeraude" de la Marocaine Rajaa Mallah, "Un voyage d'artiste" du romancier tunisien Mizouni Bennani et "La goule et la

Framboise" de l'écrivain émirati Nassiba El-Azibi, indique un communiqué de la Direction.

Dans la catégorie "Littérature", trois ouvrages sont en lice, à savoir "Aimer la vie",

de l'écrivain libanais Alawiya Soubh, "La Chambre des passagers" de l'Égyptien Izzat Al-Qamhawi et "Sur les traces d'Enayat Al-Zayat" de l'écrivain égyptien Iman Merssal, détaille la même source.

Concernant la catégorie "Jeune auteur", les titres retenus sont "Laylat Yalda" de l'Égyptienne Ghada El-Abssi, "Ce qu'elle a laissée derrière" de l'écrivain palestinien Chada Mustapha et "Les problématiques du moi qui raconte dans le roman féministe saoudien - Une étude critique/1999-2012" de la chercheuse saoudienne Asmaa Awad Al-Ahmadi.

Le Prix comprend neuf catégories: "Littérature", "Traduction", "Arts et études critiques", "Développement et construction de l'État", "Littérature pour enfants et jeunes", "Culture arabe dans d'autres langues", "Jeune auteur", "Technologies de l'édition et de la culture" et "Personnalité culturelle de l'année".

Dans la catégorie "Personnalité culturelle de l'année", le lauréat reçoit une prime de 270.000 dollars, alors que dans les autres catégories, la récompense s'élève à près de 204.000 dollars.

**MALAK PRESTATIONS SYNDIC SARL**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/01/2021, les associés de la société « MALAK PRESTATIONS SYNDIC SARL » au capital de Dix Mille (10.000,00) dirhams ont établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « MALAK PRESTATIONS SYNDIC SARL »  
 Objet : La société a pour objet :  
 - Gestion de résidences d'habitation ;  
 - Gardiennage et travaux de nettoyage de résidences.  
 - Travaux de gestion de chantiers de travaux et de construction ;  
 - Gardiennage et prestations de sécurité des chantiers de travaux et de construction ;  
 - Mise à disposition du personnel commercial et autres ;  
 - Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement.

Siège social : N°8, lotissement Yasmine1, Boulevard Al Joulane, Sidi Othmane Casablanca.

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.

Capital : le capital social est fixé à la somme de Dix Mille (10.000,00) Dirhams. Il est divisé en Cent (100) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés comme suit :

M. BEN ELHOU EL Housine (50 parts sociales) ; M. BEN ELHOU Mustapha (25 parts sociales) et M. BEN L'HOU Rachid (25 parts sociales), soit au total (dix mille) parts sociales.

Gérance : La société est gérée par Monsieur BEN EL HOU ELHOUSINE pour une durée indéterminée.

Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 769411 le 10 mars 2021.

N° 2561/PA

**OFFICE NOTARIAL MAITRE ELYAZID ALAMI HASSANI PATRIMOINE ET ENTREPRISE CESSION DES DROITS INDIVIS DE FONDS DE COMMERCE RC 271952**

Siège social : Casablanca, 11 Rond Point TIZI OUSLI AIN SEBAA  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de la Justice  
 Cour d'appel de commerce de Casablanca  
 Tribunal de Commerce de Casablanca  
 Dossier N° : 130124  
 CP N : 13097  
 CESSION DE DROITS INDIVIS

Par Monsieur Ahmed EL ARIF  
 CIN N° : B, 456150

A Monsieur MESSAOUD ANOUAR  
 CIN N° : B 202554

La totalité des droits indivis appartenant au cédant soit les 25% du fonds de commerce de « L'alimentation générale » sis à Casablanca 11 Rond-point TIZI OUSLI AIN SEBAA

Pour lequel le cédant est im-

matriculé audit fonds de commerce sous le numéro : 271952  
 Les oppositions seront reçues au secrétariat greffe du tribunal de commerce (service du registre de commerce) dans les quinze jours au plus tard après la deuxième insertion.  
 1ère insertion

N° 2562/PA

Constitution d'une SARL  
 Société : RS MEDIA AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

Siège social : 23, RUE BOURRED ETG 3 N°05 ROCHES NOIRES CASABLANCA

Aux termes d'une délibération en date du 25-01-2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : RS MEDIA  
 Objet : la société a pour objet :  
 - Conseil en communication, marketing et événementiel.  
 - Edition média édition des revues numériques et imprimés également s'exercer à tra-

vers un journal électronique conformément à la loi 88-13 relative par toutes les langues.  
 - Import-export.

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets similaires ou connexes.  
 Siège social : 23, RUE BOURRED ETG 3 N° 05 ROCHES NOIRES Casablanca.  
 Gérance : Monsieur CHAWKI RACHWANE, en qualité de gérant.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 05-02-2021 sous le N°481429.

N° 2563/PA

«FITAP»

Société à responsabilité limitée d'associé unique  
 Aux termes d'un acte SSP en date du 23-02-2021, l'associé unique de la société « FITAP » S.a.r.l. d'au, a décidé ce qui suit :  
 - Démission du gérant :  
 Démission de M. Abdelkarim

Laabail de sa fonction de gérance  
 Nomination d'un nouveau gérant :

Nomination de M. Abdelaziz Asgou portant la CIN N° BK222044 gérant de la société.  
 - Modification corollaire des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 15-03-2021 sous le numéro : 770188.

N° 2316/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'intérieur  
 Province de Settat  
 SG/D.E/S.M.

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/CA.PR.DTS/2021

Le 12/04/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architectu-

rale pour : La conception et le suivi des travaux de construction du centre de santé urbain niveau 2 à la commune Ouled Mrah-Province de Settat. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux millions deux cent cinquante mille Dirhams (2.250.000,00 dhs HT)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 29/03/2021 à 11heures.

Lieu de rencontre : Siège Pachalik Ouled Mrah  
 L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 2317/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH -SAFI PROVINCE RHAMMA COMMUNE DE BENGUERIR						
CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL						
MAITRE D'OUVRAGE: COMMUNE DE BENGUERIR						
ANNEE BUDGETAIRE 2021						
En application des dispositions de l'article 14 du décret nO 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leurs contrôle et à leurs gestion, le programme prévisionnel des marchés que la commune envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant:						
TRAVAUX						
NATURE DE TRAVAUX	OBJET DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTPRISE
AMENAGEMENT	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE QUATRE TERRAINS DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE A BENGUERIR	COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	MARS	SERVICE D'URBANISME 05 24 31 78 42	NON
ECLAIRAGE	ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORT		AO OUVERT	MARS	SERVICE D'URBANISME 05 24 31 78 42	PME
ESPACE VERT	AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS		AO OUVERT	AVRIL	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 42	PME
AMENAGEMENT	ENTRETIEN COURANT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS		AO OUVERT	AVRIL	SERVICE D'URBANISME 05 24 31 78 42	PME
FOURNITURE						
TYPE DE FOURNITURES	OBJET	LIEU DU LIVRAISON	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTPRISE
CARBURANT	ACHAT DE CARBURANT ET LUBRIFIANT	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	OUVERT LE 04/01/2021	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 42	NON
MATERIELS ELECTRIQUES	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN (ECLAIRAGE PUBLIC)	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	OUVERT LE 12/01/2021	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 43	PME
MATERIELS ELECTRIQUES	ACHAT DE CHARRETTES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	OUVERT LE 12/01/2021	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 44	PME
PNEUMATIQUE	ACHAT DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES ET ENGINs	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	OUVERT LE 16/02/2021	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 45	PME
PRODUIT ALIMENTAIRES	DONS ET SECOURS EN FAVEUR DES INDIGENTS	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	MARS	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 47	PME
MATERIELS TECHNIQUES	ACHAT DE BACS A ORDURES	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	AVRIL	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 46	PME
HABILLEMENT	HABILLEMENT DES AGENTS Y AYANT DROIT	PARC DE LA COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	MAI	SERVICE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX COMMUNAUX 05 24 31 78 48	PME
SERVICE						
TYPE DE SERVICE	OBJET DES SERVICE	LIEU D'EXECUTION/ LIVRAISON	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTPRISE
	AFFERMAGE DE L'AIRE DU AID AL ADHA	COMMUNE DE BENGUERIR	AO OUVERT	MAI	SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES 05 24 31 78 35	NON

N°2318/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

## CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE : LE CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : Le Président du conseil Provincial d'Azilal Ordonnateur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

### TRAVAUX

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Location des engins pour ouverture et aménagement des pistes	Travaux d'aménagement et ouverture des pistes	PROVINCE D'AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Mise à niveau urbaine	Travaux de mise à niveau	CT Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Mise à niveau urbaine	Travaux de mise à niveau	CT Demnate	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Achèvement Mise à niveau du centre Four Jemaa	Travaux de mise à niveau	CT Four Jemaa	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Mise à niveau du centre Bi El Ouidane (1ère tranche)	Travaux de mise à niveau	CT Bin El Ouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement des remparts de l'ancienne médina à demnate	Travaux d'aménagement	CT DEMNATE	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction de deux centres de formations en métiers d'artisans	Travaux de construction de bâtiment	CTS Azilal et Demnate	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Construction de Souk ouvert pour les légumes et les poissons	Travaux de construction de bâtiment	CT Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction et équipement de siège du groupement des CTS Cercles	Travaux de construction de bâtiment	Cercles Azilal Bou Demnate et Ouzouzech	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction de la maison de culture Demnate (2ème tranche)	Travaux de construction de bâtiment	CT Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Creusement des forages à la province d'Azilal	Travaux de creusement des forages	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Creusement des forages d'exploitation aux douars Tassarhigt à la CT Sid Boukhalf et Almazou à la CT Tifni, Province d'Azilal	Travaux de creusement des forages	CTS SIDI BOUKHALF ET TIFNI	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Achèvement Adduction en eau potable des douars Alt laaz	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alcaour	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Achèvement Adduction en eau potable des douars Assamer Tamensyeh Akhachou Tidouet et Taabth	Travaux d'adduction en eau potable	CT Agouid N'Wak	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Takhassite, Taysite et Alt Amer et Tamserrite	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt M'hamed	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Thikthe et Talloune Takhoulmte et talloune	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt Majden	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Alt Ismour	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt Maigh	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Tangoussit et Idouloune	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt Ourmede	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Tazroute	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt Taguella	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Tistiyene	Travaux d'adduction en eau potable	CT Alt Tamel	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars bafel, Akmoudet, Agerd Nouga	Travaux d'adduction en eau potable	CT Anagui	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Altharwa au douar Tafanfda, Tagmouet et Ousaryane et G3	Travaux d'adduction en eau potable	CT Beni Ayett	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Adoumber	Travaux d'adduction en eau potable	CT Beni Hassane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	OUI
Adduction en eau potable des douars Alt Chauguil	Travaux d'adduction en eau potable	CT Bine El Ouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Maamu	Travaux d'adduction en eau potable	CT Bocu	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Thikthe	Travaux d'adduction en eau potable	CT Issekali	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Quartier Administratif, Alt Malen et alt ben hamou, hachache et alt sri 2	Travaux d'adduction en eau potable	CT My Aloua Ben Dris	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars tafigna et igharouen, Taghoumte, Tassoulmte, Alraou, amalou nougarouet, Amalou Taguette et adoungarouet, Tinsourarouet et tassa	Travaux d'adduction en eau potable	CT Chouala	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Oued Boukhalfou	Travaux d'adduction en eau potable	CT M'la	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	OUI
Adduction en eau potable des douars lils Irouane Tagh'dourte, Imrouaqas Et Alt Baadi	Travaux d'adduction en eau potable	CT Sid Boukhalf	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Talanham	Travaux d'adduction en eau potable	CT Sid Yacoub	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Zaouit Amal ighel, Nighir lalastate, Alt Oudou, Ousoumdiate et Taguoult et Tamsoude, Talmaoudate et Tadoute	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tabant	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Taberouchte de la CT Taberouchte par l'aménagement source	Travaux d'adduction en eau potable	CT Taberouchte	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Anagui, Ouzoughite et Alt Abou	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tabla	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Alt Tamjoue	Travaux d'adduction en eau potable	CT Taguelt	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Imlek et centre	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tamda Noumerid	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	OUI
Achèvement Adduction en eau potable des douars Tamzouite et tassa	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tamda Noumerid	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Alt Ousayou	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tzant	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Ighboula et Tamsdaghoute	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tifene n'Alt Hamou	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Imouane Tademte et Alt Haki, Inqargane Tifene et Ousagite	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tifni	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Adduction en eau potable des douars Taguoult, Quartier Administratif et Adouane	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tilloguette	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Adduction en eau potable des douars Alt Sri	Travaux d'adduction en eau potable	CT Tifoullte	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Adduction en eau potable des douars Alt Ben mcha subrahim et ououghite Taksoute et Tibaou	Travaux d'adduction en eau potable	CT Zoualil Ahmal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Achèvement APF du douar Aghbiou n'Alt Dris	Travaux d'adduction en eau potable	CT Bine El Ouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Aménagement des sirs de repos sur la route menant au bin Bin El ouidane	Travaux d'aménagement	CT Bine El Ouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI

Restructuration des quartiers sous-équipés et aménagement d'espaces verts	Travaux d'aménagement	CT Alcaour	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Travaux d'aménagement du Souk El Had	Travaux d'aménagement	CT Alt Taguella	appel d'offres ouvert sur offres de prix ou IC	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Aménagement d'un foyer féminin	Travaux d'aménagement	CT Tanant	appel d'offres ouvert sur offres de prix ou IC	1ère Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Construction d'une gare routière à la ville d'Azilal	Travaux de construction de bâtiments	CT AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement et gros travaux de maintenance : construction de murs de clôture des établissements scolaires	Travaux de construction de bâtiments	CTS province AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Achèvement construction d'une piscine à la ville d'Azilal	Travaux de construction de bâtiments	CT AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction de dar Senia	Travaux de construction de bâtiments	CTS Zoualil Ahmal et Alt M'hamed	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Réglement des habitants des quartiers de l'habitat insalubre à la ville d'Azilal	Travaux de construction de bâtiments	CT AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Restructuration des habitants des quartiers de la caserne militaire à la ville d'Azilal	Travaux de construction de bâtiments	CT AZILAL	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Elargissement et aménagement de la piste reliant Tinsiki et douar Tagalat à travers douar Aszala et Taghla Soufja (2ème tranche) du PE B-000 au PK 10-000.	Travaux de construction des routes	CT Oucouli	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction de la route G6 et Ben Othman	Travaux de construction des routes	CT Alcaour	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Ouverture d'une piste entre douar Igharouane et Imchif	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Anagui	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement de la piste reliant Souk Anlaf et douar Tikhma	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Oucouli	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement de la piste reliant route Tacherrite et douar Mahda	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Oucouli	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement de la piste menant au douar Tarbat n'Alt Mousse à la CT Alt Bououil	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Alt Bououil	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Travaux de génie civil le long de la RP 1125 sur une distance de 15,300 Km nécessaires pour le raccordement de la localité d'Ouzoud au réseau existant de la fibre optique	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Alt Taguella	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Dallage de la route menant au lycée collégiale Zaitoune	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Bine El Ouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Aménagement piste reliant la BR302 et douar agard seldine	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Zoualil Ahmal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Ouverture de la piste menant au douar souerata Agard à travers Ighoulouan	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Alt Bououil	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Ouverture et aménagement piste menant au douar Taghla (3ème tranche)	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Zoualil Ahmal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Ouverture de la piste reliant douar Timastine à la CT Zoualil Ahmal, Province d'Azilal et douar Tifni relevant de la Province de Tinghir.	Travaux d'aménagement et des pistes	CT Zoualil Ahmal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction d'un pont sur oued Mlasser	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CT mill	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
construction d'un ouvrage hydraulique sur oued laouine amchabbak	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CT Four Jemaa	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction d'un pont sur oued Tamchard	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CT Taberouchte	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction deux Ouvrages d'Art à Igharmane et Aghlou au douar alt Tamjoue sur oued Anlaf	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CT Tilloguette	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Ouverture de la piste reliant Tagoumte et Alt Brahm à la CT Alt Maigh	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CT Alt Maigh	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Construction d'un ouvrage d'art sur Oued Ahmal	Travaux d'aménagement et Ouvrages d'art	CTS province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Raccordement des établissements scolaires au réseau d'électricité	Travaux d'électricité	CTS province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Travaux d'espaces verts	Travaux d'espaces verts	CTS Azilal et Demnate	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		OUI
Agiles des bulbes de salfon au profit des organismes professionnels	Travaux de plantation	CTS Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON
Valorisation de la culture de Cigpier au territoire de la Province d'Azilal	Travaux de plantation	CTS Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'exercice 2021		NON

### Services

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021		NON
Contrôle Technique	Contrôle Technique Des Travaux d'aménagement des routes pistes et ouvrages d'art	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère Trimestre de l'exercice 2021	Tel : 05.23.45.90.42	NON
Hébergement, restauration et réception	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ère semestre 2021		NON

### Fourniture

Type de Fourniture	Objet des Fournitures	quantité	Lieu de livraison	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Produits alimentaires et couverts	Achat de produits alimentaires et couverts et faveur des indigents (lutte contre les effets de la vague de froid).	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 <sup>er</sup> semestre 2021		OUI
Matériel	Acquisition des équipements médicaux pour le complexe l'Hôpital Provincial Azilal	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 <sup>er</sup> semestre 2021		NON
Fournitures	Fourniture de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème semestre 2021	Tel : 05.23.45.90.42	OUI
Carburants et lubrifiants	Achats de carburants et lubrifiants	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème semestre 2021		OUI
Matériel	Acquisition de matériel informatique	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème semestre 2021		OUI
Matériel	Acquisition de mobilier et de matériel de bureau	Selon quantité du bondeiro des prix	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème semestre 2021		OUI

STE «WIJDANE CAR» SARL

Les soussignés : L'Assemblée générale de la société \* WIJDANE CAR \* S.A.R.L au capital de Trois Cent Quarante Mille Dirhams (340.000,00) et dont le siège social est A Oujda, BD IMAME EL GHAZALI 1er ETAGE APP N°1.

A décidé de porter les modifications suivantes : Mr KASMI ABDELKADER CIN CD 455572 demeurant à TENDITE 13 TENDITE OUTATE EL HA) BOULEMANE, cède (1700) (mille sept cent parts social) à Mr KHAL-LADI KHALID CIN F 355796 demeurant à BD AL AIMA LOT BOUSTANE NR 45 OUIDJA. Et cède (1700) (mille sept cent parts social) Mme ZAOUAI MANAL CIN F 646815 demeurant à RUE LAKHDER GHILANE NR 8 APPT NR 4 OUIDJA

Société avec les caractéristiques suivante : DENOMINATION : STE «WIJDANE CAR» SARL APPORTS : Mr KHAL-LADI KHALID... 170 000, 00 DH

Mme ZAOUAI MANAL... 170 000, 00 DH TOTAL... 340 000, 00 DH GERANCE: est nommé comme gérant de la dite société Mr. BENAMRANE YASSINE CIN FK 9109

La société sera engagée par la signature de Mr. KHAL-LADI KHALID C.I.N F 355796 Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 11/03/2021 Sous le Numéro 857.

N° 2282/PA

«DADES MONEY-CHANGE» SARL

Société à responsabilité limitée A.U au capital de : 500.000 DH

Siège social : Casablanca, 26 bis, Bd El Hansali (Ex Félix Houphouët-BOIGNY).

L'assemblée générale extraordinaire en date du 18/02/2021 a décidé :

- 1) la confirmation de la nomination de Mme Fatima Zahra boufoud et Mme zouhra Mahmi cogérantes de ladite société.
- 2) la nomination de Mr ABDELLAH BELKBIR, titulaire de la cin BE867898 comme cogérant.
- 3) la modification de l'article 10 des statuts

-le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 26/02/2021 sous 767633

N° 2283/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/ INDH / 2021

Le 13 / 04 / 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis rela-

tive à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT RR 310 ET ECOLE SIDI NEFFATI A LA COMMUNE TACHRAFET/ PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS (70 000,00DH)

-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux millions six cent quatre-vingt-huit mille huit cent quarante dirhams (2 688 840 dh ttc) toutes taxes comprises.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent : - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ; - Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant: - Pour les concurrents installés au Maroc :

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants: - Secteur : B - Classe minimum : 4 - Qualifications exigées : B1 -B3

-- Pour les concurrents non installés au Maroc : a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 2284/PA

ROYAUME DU MAROC						
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU						
Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khemisset (DPETLE de Khemisset).						
Année budgétaire : 2021						
Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khemisset envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :						
TRAVAUX						
Programme	Nature des travaux	Lieu/ Commune	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la PME
Maintenance	Travaux d'entretien coordonné de la RNG du PK 27+000 au PK 50+000 en section discontinue - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrage d'art	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 9+000 de la RP 4320-Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrage d'art	Travaux de construction d'un ouvrage d'art au PK 8+000 de la RP 4335-Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrage d'art	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 9+600 de la RP 4333 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrage d'art	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 13+400 de la RP 4309- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	4 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PSAS	Travaux de traitement des points noirs au niveau de la RR 402 entre le PK 7+700 et PK 8+700- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PSAS	Travaux de rectification du tracé entre le PK 65+100 et le PK 65+700 de la RR401 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
DGH	Travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias sur 4,20 Km dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
DGH	Travaux de construction d'un ouvrage d'art au niveau de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Maintenance	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR701 du PK 27+500 au PK 38+500 dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Signalisation	Travaux de mise en place de la signalisation horizontale et verticale et des dispositifs de sécurité sur les routes relevant du réseau routier de la DPETLE de Khemisset- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Signalisation	Travaux de mise en place des glissières sur les routes relevant du réseau routier de la DPETLE de Khemisset- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP4309 du PK 0+000 au PK 22+000- Province de Khemisset -	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Travaux de réhabilitation de la RP4311 du PK 0+000 au PK 4+000- Province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PC	Travaux de revêtement superficiel et de traitement de l'environnement de la RP 4329 et RR409 et de rechargement des accotements sur la RP4313 - Province de Khemisset - Plan campagne 2021	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PC	Travaux de traitement des ouvrages d'art sur la RP 4329 - Plan campagne 2021 - Province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PC	Travaux de fourniture et mise en place de la signalisation verticale pour le réseau routier relevant de la DPETLE de Khemisset - Province de Khemisset - Plan campagne 2021.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
SERVICE						
Programme	Nature des travaux	Lieu/ Commune	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la PME
-	Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
-	Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
-	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Maintenance	Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'entretien coordonné de la RNG du PK 27+000 au PK 50+000 en section discontinue - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 9+000 de la RP 4320 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle extérieur topographique des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 9+000 de la RP 4320 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction d'un ouvrage d'art au PK 8+000 de la RP 4335-Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction d'un ouvrage d'art au PK 9+600 de la RP 4333 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de réparation d'un ouvrage d'art au PK 13+400 de la RP 4309- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	4 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PSAS	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de traitement des points noirs au niveau de la RR 402 entre le PK 7+700 et PK 8+700- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PSAS	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de rectification du tracé entre le PK 65+100 et le PK 65+700 de la RR401 - Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
DGH	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias sur 4,20 Km dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
DGH	Contrôle topographique des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias sur 4,20 Km dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
DGH	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias sur 4,20 Km dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction d'un ouvrage d'art au niveau de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias sur dans la province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Contrôle topographique des travaux de construction d'un ouvrage d'art au niveau de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Ouvrages d'art	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle des travaux de construction d'un ouvrage d'art au niveau de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tidias dans la province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Maintenance	Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR701 du PK 27+500 au PK 38+500 dans la province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Signalisation	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de mise en place de la signalisation horizontale et verticale et des dispositifs de sécurité sur les routes relevant du réseau routier de la DPETLE de Khemisset- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
Signalisation	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de mise en place des glissières sur les routes relevant du réseau routier de la DPETLE de Khemisset- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP4309 du PK 0+000 au PK 22+000- Province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Contrôle et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la RP4311 du PK 0+000 au PK 4+000- Province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PC	Contrôle de la qualité des travaux du plan campagne 2021 de la DPETLE de Khemisset- Province de Khemisset.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Etude d'élargissement et de renforcement de la RP 4316 du PK 12+000 au PK 27+000 dans la province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PRDTS	Etude d'élargissement et de renforcement de la RP 4325 du PK 34+000 au PK 65+000 dans la province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
	Etude géotechnique de renforcement de la RNG du PK 52+000 au PK62+000 dans la Province de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
FOURNITURE						
Nature	Objet	Lieu	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la PME
PC	Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant de la DPETLE de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	PME
PC	Fourniture de liants pour l'entretien du réseau routier relevant de la DPETLE de Khemisset	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	-
PC	Achat de l'habillement pour les agents de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khemisset - Plan de Campagne 2021.	Khemisset	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	DPETLE de Khemisset Rue Kadi Ayad Khemisset	PME

N°2281/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/ INDH / 2021

Le 13 / 04 /2021 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SALLES PRES-COLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES M'FASSIS -OULED AZZOUZ- LAGFAI-BNI IKHLEF ET OULED ABDOUNE/ PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma -Le cautionnement provisoire est fixé à Sept Mille cinq cent Dirhams (7500.00dh) -L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Deux cent quatre-vingt-treize mille quatre cent vingt-quatre dirhams toutes taxes comprises (293 424,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation  
N° 2285/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 03/ INDH / 2021  
Le 14 / 04 /2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SALLES PRES-COLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES OULED FENNANE-BNI SMIR -AIT

AMMAR ET OULED BOUGHADI / PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma -L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Deux cent soixante-six mille deux cent vingt-six dirhams toutes taxes comprises (266 226,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation  
N° 2286/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/ INDH / 2021  
Le 14 / 04 /2021 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat gé-

néral de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SALLES PRES-COLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES TACHRAFET -BNI ZRANTEL-AIN KAICHER-BNI BATAO ET ROUACHED/ PROVINCE DE KHOURIBGA  
Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma -Le cautionnement provisoire est fixé à huit Mille Dirhams (8000.00dh) -L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Trois cent trente- un mille sept cent quarante dirhams toutes taxes comprises (331 740,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga ;  
- Soit les déposer, contre ré-

cépiqué, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation  
N° 2287/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULERMANE  
COMMUNE DE MISSOUR

**Cadre du programme prévisionnel  
De La Commune De Missour**

Le programme prévisionnel des marchés publics prévus par le maître d'ouvrage pour l'année 2021 est le suivant :

Maître d'ouvrage : Commune de Missour  
L'année budgétaire : 2021

**LES TRAVAUX**

Objet des projet	Natures des travaux	Mode de passation	Date prévues pour le lancement des A.O	Référence du service spécialisé (M-O)	Taille des entreprises	
					Toutes entreprises confondues	PME
Bâtiments	Construction du nouveau siège de la Commune	Avis d'appel d'offres Ouvert	Juin	Commune De Missour	X	
	Construction d'un abattoir		Octobre		X	
	Construction d'un souk hebdomadaire		Octobre		X	
	Construction des bâtiments		Mai		X	
Travaux d'Entretien	Aménagement des bâtiments administratifs	Avis d'appel d'offres Ouvert	Juin	Commune De Missour		X
	Aménagement d'une maison d'hôte		Juin			X
	Installation des poteaux et câblage		Aout		X	
Espaces verts	Gros Œuvre des espaces verts		Mai		X	

**FOURNITURES**

Objet des projet	Natures des fournitures	Mode de passation	Date prévues pour le lancement des A.O	Référence du service spécialisé (M-O)	Les marchés publics réservés pour les PME
Fournitures	Acquisition de matériel d'éclairage public	Avis d'appel d'offres Ouvert	Avril	Commune De Missour	Tous les offres sont réservés au PME
	Acquisition de matériels techniques		Juillet		

**SERVICES**

Objet des projet	Natures des prestations de services	Mode de passation	Date prévues pour le lancement des A.O	Référence du service spécialisé (M-O)	Taille des entreprises	
					Toutes entreprises confondues	PME
Etudes et recherches	Etudes techniques	Avis d'appel d'offres Ouvert	Juin	Commune de Missour	X	
	Consultation architecturales		Septembre		X	

N°2288/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش آسفي  
البلدية اسطو  
جماعة سبت اجزولة

**البرنامج التوقعي للمصفقات العمومية التي تعتزم جماعة سبت اجزولة ابرامها برسم السنة المالية 2021**

تنفيذا لمقتضيات المرسوم رقم 2/12/349 الصادر في 08 جمادى الاولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلق بتحديد شروط وأشكال ابرام الصفقات وكذا بعض المقصبات المتعلقة بمراقبتها:

نوع الأشغال	موضوع الأشغال	مكان التنفيذ	طرق الإبرام	التاريخ المحتمل لترحها	المصلحة المختصة
التطهير المسائل	- اشغال التطهير المسائل	جماعة سبت اجزولة	طلب عروض اثمان مفتوح	شهر ابريل 2021	مصلحة الصفقات العمومية
نوع التوريدات	موضوع التوريدات	الكمية	طريقة الإبرام	التاريخ المحتمل لترحها	المصلحة المختصة
	- شراء لوازم المكتب ومواد لطباعة واوراق الطباعة - شراء لوازم العتاد التقني والمعلوماتي - شراء قطع الغيار و الاطارات المطاطية للسيارات - شراء عتاد الصيانة الكهربائية	-----	طلبات سند	شهر ماي 2021	مصلحة تدبير الحسابات
نوع الخدمات	موضوع الخدمات		طريقة الإبرام	التاريخ المحتمل لترحها	المصلحة المختصة
	-استغلال مواقف السيارات		طلب عروض اثمان مفتوح	شهر ماي 2021	- مصلحة الصفقات العمومية

N°2289/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION SOUSS MASSA  
PROVINCE DE TARUBANT  
COMMUNE D'AIT LAZZA



**AVIS d'Appel d'offres ouvert  
sur offre de prix N° :02/2021**

Le Jeudi 15 Avril 2021 il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de la commune d'Ait Lazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (en Dhs)	L'Estimation du cout des prestations (en Dhs)	Date	Heure
02/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SOUK HEBDOMADAIRE A LA VILLE D'AIT LAZZA.	20.000,00dhs (Vingt Mille Dirhams)	976.080,00dhs (Neuf Cent Soixante Seize Mille Quatre Vingt Dirhams)	15/04/2021	10h

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune d'Ait Lazza ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Ait Lazza.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications
A	5	A 2

N°2290/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 01/2021/INDH**

Le 12 Avril 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'électrification 2<sup>ème</sup>/1<sup>ère</sup> catégorie des villages AZILAL IWAL et AZILAL OUGHRANE à la Commune d'Imi N'fast, Province de Sidi Ifni.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.584.421,20 dhs (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Mille Quatre Cent Vingt et Un Dirhams, 20 centimes).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (électricité)	3	J6 (Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2291/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est  
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021/DPEFLCD/GUE**

Le 09 Avril 2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **l'exécution des travaux de régénération des forêts, dans la Province de Guercif répartie en Trois (03) lots :**

**Lot n°1 :** L'exécution des travaux de régénération des forêts dans les périmètres dénommés Ouizokane , Ain Tamjest et Tlat Ounfid, situés dans la commune territoriale de Berkiné, Province de Guercif.

**Lot n°2 :** L'exécution des travaux de régénération des forêts dans le périmètre dénommé Ajouraï 5, situé dans la commune territoriale de Berkiné, Province de Guercif.

**Lot n°3 :** L'exécution des travaux de régénération des forêts dans les périmètres dénommés Tatouch et Amtel, situés dans les communes territoriales de Mezguitem et J.Lamrja, Province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des programmes et suivi-évaluation de la même direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

**Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de :**

- Lot n°1 : Soixante Trois Mille (63 000,00) Dirhams ;
- Lot n°2 et 3 : Vingt Trois Mille (23 000,00) Dirhams, pour chaque lot ;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

**Lot n°1 : Deux Million Cent Dix Sept Mille Cent Soixante (2 117 160,00) Dirhams.**  
**Lot n°2 : Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Deux Cent (793 200,00) Dirhams.**  
**Lot n°3 : Sept Cent Cinquante Mille Neuf Cent Soixante (750 960,00) Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Ø Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif
- Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;
- Ø Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ø Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1	1	1-4	minimale 3
2 et 3	1	1-4	Minimale 4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N°2292/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 25/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 13/04/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA AU PK20+900 DE LA RP2009 -PROVINCE D'AL HAOUZ**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Vingt mille Dirhams (20 000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinq cent cinquante-trois mille neuf cent douze dirhams 40 centimes TTC (1 553 912,40 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Pour les entreprises installées au Maroc : production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit**

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D: Construction d'Ouvrage d'Art	4	D1 : Ouvrages d'Art courants en béton armé

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°2293/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 26/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 13/04/ 2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Contrôle de la qualité des travaux de reconstruction d'un OA au PK20+900 de la RP2009 – Province d'Al Haouz**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Mille Cinq Cent (1 500,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent dix mille trois cent quarante dirhams 0 centime TTC (110 340,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les laboratoires installées au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
<b>CQ : Contrôle de qualité</b>	3	<b>CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel</b> <b>CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants</b>

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

**N°2295/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 27/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 13/04/ 2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
**Achèvement des Travaux d'aménagement de la liaison reliant Douar Imergen et Douar Taghouzirt sur 13.5 Km situé à la CT Tighdouine.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille Cent (300 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **vingt et un millions sept cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-huit dirhams 0 centime TTC (21 755 868,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le **31/03/2021 à 10 h 00** (Point de départ : la Direction Provinciale de l'Équipement d'Al Haouz à Tahannaout. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
<b>B : Travaux Routier et Voirie Urbaine</b>	1	<b>B1 : Travaux de terrassement routiers courants</b> <b>B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement</b>

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

**N°2296/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 28/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 13/04/ 2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de traitement des dégâts de crues sur la RN7 entre Pk197+000 et Pk202+000 Province d'Al Haouz**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quarante-cinq Mille (45 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions quarante-quatre mille deux cent vingt dirhams 0 centime TTC (3 044 220,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
<b>B : Travaux Routier et Voirie Urbaine</b>	3	<b>B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement</b>

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

**N°2297/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° : 29/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 13/04/2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet : Contrôle de la qualité des Travaux de traitement des dégâts de crues sur la RN7 entre Pk197+000 et Pk202+000 - Province d'Al Haouz**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinq Cent (500,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trente-quatre mille sept cent soixante-seize dirhams 0 centime TTC (34 776,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
<b>CQ : Contrôle de qualité</b>	4	<b>CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants</b>

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

**N°2298/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
D'AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°12/2021/HZ-  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 15/04/2021 à 11h 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'élargissement, de renforcement et traitement de l'environnement de la RP 2013 du PK 27+300 au PK 33+800. (Province d'Al Haouz).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à Deux Mille (2 000,00) dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-quatre mille dirhams 0 centime TTC (144 000,00DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultations  
Production d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.

N° 2299/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
D'AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 20/2021/HZ  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 15/04/2021 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural  
Objet : Contrôle Topographique des Travaux d'aménagement de la liaison reliant centre Iguerferouane et douar Tisselt sur 11 km (2ème tranche du Douar Taddart à Douar Tisselt sur 3,7 km) - Province d'Al Haouz -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille (2 000,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt-quatre mille quatre-vingts dirhams 0 centime TTC (124 080,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-

349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations  
Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 2300/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTE  
CENTRE HOSPITALIER  
PROVINCIAL  
DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
Séance Publique  
N° 06/2021

Le 14/04/2021 à 12 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan (Avenue AbdelkhalakTorress Route de Martil- Tétouan - Téléphone : 0539972430); à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

ACHAT DE MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE D'UROLOGIE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams). Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Soixante et Onze Mille Deux Cent Dirhams (271 200,00DH) (Toutes taxes comprises : TTC). Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- La documentation Originale de l'article : N° 1 est exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 13/04/2021 à 13h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2301/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

**AVIS RECTIFICATIF**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°04/DPETLE/lar 2021 du 01/04/2021 A 10 H relatif aux :

**Travaux d'élagage des arbres longeant de la RR n°417 du PK 1+400 au PK 20+000, la RP n° 4402 du PK 10+000 au PK 10+800 et de la RP n° 4404 du PK 14+000 au PK 15+000 dans la Province de Larache.**

**L'estimation du coût des prestations : 83.760,00 DIRHAMS, (QUATRE VINGT TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS T T C).**

**Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 10 et non 8 du règlement de consultation.**

**Le reste demeure sans changement.**

N°2304/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud  
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
N° 09/2021 du 13/04/2021  
- SEANCE PUBLIQUE -

Le Mardi 13 Avril 2021 à dix heures (10 h00 mn) il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exécution des travaux d'infrastructures antérosives (Correction des ravins) sur 3000 M<sup>3</sup> au niveau du sous bassin versant de l'Oued Selwane, au lieu dit RBEIB LMGHADERF, sis dans le territoire de la commune territoriale de Tifariti, Province d'Essmara reparti en trois lots :

N° du lot	Objet du lot	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
01	Exécution des travaux d'infrastructures antérosives (Correction des ravins) sur 1000 M <sup>3</sup> au niveau du sous bassin versant de l'Oued Selwane, au lieu dit RBEIB LMGHADERF, sis dans le territoire de la commune territoriale de Tifariti, Province d'Essmara. (lot 01)	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)	262 800,00 dhs (Deux cent soixante deux mille huit cent dirhams zéro centime TTC)
02	Exécution des travaux d'infrastructures antérosives (Correction des ravins) sur 1000 M <sup>3</sup> au niveau du sous bassin versant de l'Oued Selwane, au lieu dit RBEIB LMGHADERF, sis dans le territoire de la commune territoriale de Tifariti, Province d'Essmara. (lot 02)	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)	262 800,00 dhs (Deux cent soixante deux mille huit cent dirhams zéro centime TTC)
03	Exécution des travaux d'infrastructures antérosives (Correction des ravins) sur 1000 M <sup>3</sup> au niveau du sous bassin versant de l'Oued Selwane, au lieu dit RBEIB LMGHADERF, sis dans le territoire de la commune territoriale de Tifariti, Province d'Essmara. (lot 03)	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)	262 800,00 dhs (Deux cent soixante deux mille huit cent dirhams zéro centime TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts BP 198 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les marchés en question sont réservés à la petite et moyenne entreprise avec l'obligation pour les concurrent de produire les pièces mentionnées à l'article 4 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°301-13 du 24 Jijla 1434 (30 octobre 2013).

Il est prévu une visite des lieux le 02/04/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°2302/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud  
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
- SEANCE PUBLIQUE -

Il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet des appels d'offres	Caution provisoire en dhs	Estimation en dhs	Date d'ouverture des plis	Heures
10/2021	La réalisation des travaux d'amélioration sylvo-pastorale (Plantation d'Atriplex nummularia) sur 100 ha au périmètre dénommé : Sidi Ahmed Lâroussi (ASP 2), commune territoriale de Sidi Ahmed Lâroussi, province d'Essmara	20 000,00 (vingt mille dirhams)	658 500,00 dhs (six cent cinquante huit mille cinq cent dirhams)TTC	14/04/2021	10h
11/2021	La réalisation des travaux d'amélioration sylvo-pastorale (Plantation d'Atriplex nummularia) sur 100 ha au périmètre dénommé : Amgala (ASP 2), commune territoriale d'Amgala, province d'Essmara	20 000,00 (Vingt mille dirhams)	658 500,00 dhs (six cent cinquante huit mille cinq cent dirhams)TTC	14/04/2021	11h
12/2021	Le service de gardiennage et de la surveillance de la forêt urbaine de l'Oued Selwane et des équipements et infrastructures existantes, Commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara	15 000,00 (quinze mille dirhams)	297 000,00 dhs (deux cent quatre vingt dix sept mille dirhams)TTC	14/04/2021	12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau de comptabilité et des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmara
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmara BP 198 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les marchés en question sont réservés à la petite et moyenne entreprise avec l'obligation pour les concurrent de produire les pièces mentionnées à l'article 4 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°301-13 du 24 Jijla 1434 (30 octobre 2013).

Il est prévu une visite des lieux le 05/04/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N°2303/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech-Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 04/2021/CH/INV  
« Séance publique »

Le 12 avril 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les études techniques et le suivi des travaux de construction d'une école primaire à la commune Mejjat (école communautaire)	95 000,00 dhs (quatre-vingt-quinze mille dhs)
02	les études techniques et le suivi des travaux de construction d'un lycée collégial avec internat à la commune Imindounit	180 000,00 dhs (cent quatre-vingt mille dhs)
03	les études techniques et le suivi des travaux de construction d'un internat au lycée qualifiant Mzouda à la commune Mzouda	90 000,00 dhs (quatre-vingt-dix mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
  - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
  - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- \*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°2305/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم الجديدة  
دائرة سيدي إسماعيل  
قيادة أولاد حمدان  
جماعة سي احسان بن عبد الرحمان

**إعلان عن تنظيم مباراة لتوظيف**  
**تقني من الدرجة الثالثة**  
**تخصص: الهندسة المدنية**

تتم يوم **08 ماي 2021** بمقر التعليم الأولي الكائنة بمركز جماعة سي احسان بن عبد الرحمان على الساعة التاسعة صباحا، مباراة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة (السم 9)، ويشارك فيها المترشحون البالغون من العمر **18** سنة على الأقل و**40** سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحيحة أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز **45** سنة، والحاصلون على دبلوم تقني متخصص في: **الهندسة المدنية** والمسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة أو إحدى الشهادات المحددة كالتالي طبقاً للرسوم رقم **2.12.90** الصادر في **8** جمادى الآخرة **1433** (30 أبريل 2012) يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية.

- عدد المناصب المتبارى بشأنها : **منصبتين اثنين (02).**

- تشمل مباراة التوظيف على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي أو تطبيقي

- يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

1. طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف؛
2. نسخة مصادق عليها من الشهادة المطلوبة ونسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء؛
3. السيرة الذاتية للمترشح تحمل صورة فوطرغرافية؛
4. نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية؛
5. ظرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.

تودع ملفات الترشيح شخصيا بمكتب الضبط لجماعة سي احسان بن عبد الرحمان ، و ذلك خلال أوقات العمل إلى غاية

09 ابريل 2021.

N°2308/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech-Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 05/2021/CH/INV  
« Séance publique »

Le 12 avril 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction d'une école primaire à la commune Mejjat (école communautaire)	70 000,00 dhs (soixante-dix mille dhs)
02	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction d'un lycée collégial avec internat à la commune Imindounit	120 000,00 dhs (cent vingt mille dhs)
03	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux de construction d'un internat au lycée qualifiant Mzouda à la commune Mzouda	65 000,00 dhs (soixante-cinq mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°2306/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech-Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 06/2021/CH/INV  
« Séance publique »

Le 12 avril 2021 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction d'une école primaire à la commune Mejjat (école communautaire)	70 000,00 dhs (soixante-dix mille dhs)
02	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction d'un lycée collégial avec internat à la commune Imindounit	120 000,00 dhs (cent vingt mille dhs)
03	Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction d'un internat au lycée qualifiant Mzouda à la commune Mzouda	65 000,00 dhs (soixante-cinq mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

LOTS 01 et 03 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

LOT 02 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	3

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°2307/PA

**LAALIANIY METAL**  
I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 15/01/2021 suite à la décision de L'associé unique de la société « LAALIANIY METAL SARL AU » sise au DR OULED SIDI ALI CHTAIBA CHELLALETTE MOHAMMEDIA il a été décidé se qui suit :  
II- La dissolution définitive et la clôture de liquidation de la société.  
Le siège de liquidation est fixé DR OULED SIDI ALI CHTAIBA CHELLALETTE MOHAMMEDIA  
III- La déclaration de dissolution à été déposé le 18/02/2021 sous le N° 431 III- La déclaration de dissolution à été déposé le 18/02/2021 sous le numéro 446 au registre chronologique du tribunal de commerce de Mohammedia  
N° 2311/PA

**SOCIETE ALMALASERS MAROC SARL**  
Suite à un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/11/2020, les associés de la Société ALMALASERS MAROC SARL sise 15 Avenue Al Abtal N°4 Agdal Rabat dont le RC.N° 140615 décide ce qui suit :  
Extension d'objet social de la Société en incluant l'importation, exportation, stockage, fabrication locale ou par sous-traitance, vente et distribution des dispositifs médicaux, compléments alimentaires, produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et biocide, des réactifs à usage de diagnostic in vitro, et formation.  
Et la mise à jour des statuts (article 3) selon la loi en vigueur.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat le 10/02/2021 sous le numéro 110964.  
N° 2312/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SEFROU CERCLE ELMENZEL CAIDAT D'IGHEZRANE COMMUNE IGHEZRANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021/ Commune Ighezrane**  
Le : 12/04/2021 à 11 h du matin il sera procédé au siège de la Commune d'Ighezrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Extension du réseau d'eau potable au niveau douar FAJ AZRAR relevant de la commune IGHEZRANE Province Sefrou  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de service technique de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dhs (Douze Mille dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante-trois mille trois cent cinquante di-

rhams, 72 cts (463 350 /72DH).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de service technique de la Commune.  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.  
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics avant le 12/04/2021 à 11h matin  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 7 du règlement de la consultation.  
N° 2313/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Direction des Domaines de l'Etat**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 2/DDE/DRAG/2021 RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS**  
Le13 Avril 2021 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) du système de climatisation DRV au siège de la Direction des Domaines de l'Etat (lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 112 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (<http://www.marchespublics.gov.ma>).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Dirhams (5 000,00 DH);  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de Deux cent six mille quatre cent Dirhams TTC(206.400,00 DH TTC);  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma));  
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;  
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 112 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Haut Agdal - Rabat ;  
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
Une visite des lieux aura lieu au siège de la Direction des Domaines de l'Etat, Quartier Administratif Agdal - Rabat, le 30/03/2021 à 10 h 30 mn.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 joudma I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N° 2314/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région du Casablanca-Settat  
Préfecture De Moulay Rachid - Sidi Othman  
Arrondissement De Moulay Rachid  
Direction Générale des Services Communaux  
Division des Affaires Économiques

**AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO**

Le président de avis le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par :STATION MEHDI SERVICES

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :  
تشخيص السيارة

Au local site :  
PREFECTURE MOULAY RACHID, ( 12/244545 عدد عدد عقاري رقم رقم 23 عمارة 1  
ARRONDISSEMENT MOULAY RACHID

Un registre des observations est mis à la disposition du public à au service économique.  
N°2315/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
واللوجستيك والماء

N°.../A/AMMM/DTMF

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
N° 01/AMI/2021/DMM

En raison de la pandémie de la Covid-19, des difficultés rencontrées par des candidats pour participer à l'AMI N° 01/AMI/2020/DMM relatif à l'exploitation d'une ligne de transport maritime de fret et de passagers entre le port de Tarfaya et un port des Iles Canaries, et suite à leurs demandes, la Direction de la Marine Marchande porte à la connaissance des opérateurs potentiels que l'AMI est relancé sous le nouveau numéro N°01/AMI/2021/DMM et que le délai pour le dépôt est fixé au 27 avril 2021.

Le dossier de l'AMI peut être retiré, soit directement de la Division du Transport Maritime et de la Flotte à la Direction de la Marine Marchande, sise à 1 Place Zellaqa Casablanca, soit téléchargé à partir du site web du METLE : [www.equipement.gov.ma](http://www.equipement.gov.ma).

Les dossiers de candidature doivent être établis conformément au règlement de consultation de cet AMI et déposés à la Direction de la Marine Marchande, au plus tard le 27 avril 2021 à 10 heures (heure Maroc).

N°2309/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORTS DE SAFI ATLANTIQUE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**01/DRPS/ANP/SAT/2021**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 13/04/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**ETUDES D'INGENIERIE ET DE SUIVI POUR CORPS D'ETAT POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET DE VILABILISATION DE LA ZONE Y APPERTANT ET DE L'ACCES PRINCIPAL DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE(PORT DE SAFI) auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **29 000,00 DHS** VINGT NEUF MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **2 880 000,00 TTC**  
**DEUX MILLION HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au BP N° 39 Safi.
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 ET 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**POUR LES SOUMISSIIONNAIRES MAROCAINS :**

\* L'agrément des bureaux d'études est exigé est F :  
Agrément D14 et Agrément D15 et Agrément D16 et Agrément D17 et Agrément D18

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°2310/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.E.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/PRDTS/2021

Le 13/04/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le Contrôle technique des plans et des travaux de construction du centre de santé urbain niveau 2 à la commune Ouled Mrah - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00 dhs (Mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 33600,00 dh TTC (trente trois mille six cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2319/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS

Avis d'appel d'offres ouvert n° 03/BG2/2021  
Le 12/04/2021 à 11 h 00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

fres ouveur offre de prix, pour les travaux de construction d'un caïdat avec locaux des forces auxiliaires à Taghijit - Province Guelmim-lot finition. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent trente-deux mille trois cent trente-six Dirhams et zéro centime (732.336,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 2320/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°19/DR2/2021

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne lestravaux d'entretien des équipements de réseau de distribution des centres N'zaletLâadam, Base militaire, Sidi Bouothmane, Ras El Ain, Jaidatte et Douars. Province Rhamna.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 500 000.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 000.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier

recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 15 AVRIL 2021 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 2321/PC

Avis d'Enquête Publique ROYAUME DUMAROC WILAYA DE LA REGION TANGER TETOUAN

AL HOCEIME  
PREFECTURE  
DE TANGER ASSILAH  
SECRETARIAT  
GENERALE  
ARRETE

GUBERNATORIAL  
N°313 du 10 MARS 2021

Il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte du 05 au 24 avril 2021.

Cette enquête concernera le projet d'implantation d'une unité pour la valorisation des déchets présenté par la société B&A EMBALLAGE sarl, sise à l'adresse : lotissement Majd, Lot 649, Rue B, N 216, Tanger.

Le projet se situe à la Commune de Hjar N'hal, Caidat Hjar N'hal, Préfecture de Tanger-Assilah.

La consultation des dossiers de cette enquête publique se fera auprès de la commune de Hjar N'hal.

Cet avis d'enquête publique est publié selon les prescriptions du décret n° 2-04-564 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement.

N° 2322/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL

## Programme Prévisionnel modificatif et complémentaire des Marchés 2021

**Maître d'ouvrage : Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim ANNEE BUDGETAIRE : 2021**

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel modificatif et complémentaire des marchés que Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim, Sous-ordonnateur du budget Général, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

### Travaux

Objet de travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour Le lancement	Coordonnées du service Concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Travaux de construction d'un caïdat avec locaux des forces auxiliaires à Taghijit- Province Guelmim- Lot finition	Aménagement et installation	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 <sup>tr</sup> trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %

### Fournitures

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Fournitures	Achat de fournitures de bureau, papeterie et fournitures pour le matériel technique et informatique.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 <sup>tr</sup> trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Fournitures	Équipement du centre de gestion des risques des inondations.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 <sup>er</sup> trimestre		30 %
Fournitures	Achat de matériel et mobilier de bureau.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 <sup>er</sup> trimestre		30 %
Fournitures	Acquisition de matériel informatique et logiciels.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 <sup>er</sup> trimestre		30 %

N°2323/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et  
Forêts  
Direction Régionale des  
Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la  
Désertification de Rabat-  
Sale-Zemmour-Zears.  
Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la  
Désertification de Rabat.  
Avis d'appel d'offres  
ouvert n°: 25/2021  
(Réservé aux petites et  
moyennes entreprises,  
Coopératives et Auto-ent-  
repreneurs)

Le 12/04/2021 à 11h, il sera  
procédé, dans les bureaux  
de La Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts et de la  
lutte Contre la Désertifica-  
tion de Rabat sis à Km 8,3  
lotissement MKHINZA  
HASSANIA Route Zaer 10000  
Youssofia – RABAT à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix, pour Travaux  
de Regarnis et d'entretiens  
des plantations anciennes  
dans le périmètre dénommé  
: OUED DIGA 1, Forêt de  
Korifla, sur une superficie  
de 50 ha, relevant de la  
DPEFLCD de Rabat

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 lotissement  
MKHINZA HASSANIA  
Route Zaer 10000 Yousso-  
fia – RABAT, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics à partir de l'adresse  
électronique suivante :  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
: CINQ MILLE DIRHAMS  
(5 000,00 dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Cent Deux  
mille Trois Cent Soixante  
Dirhams TTC (102 360.00  
DH)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 lotisse-  
ment MKHINZA HASSA-  
NIA Route Zaer 10000  
Youssofia – RABAT

• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

• Soit Déposer leurs offres  
par voie électronique.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

N° 2324/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et  
Forêts

Direction Régionale des  
Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la  
Désertification de Rabat-  
Sale-Zemmour-Zears.  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la  
Désertification de Rabat.  
Avis d'appel d'offres  
ouvert n°: 26/2021  
(Réservé aux petites et  
moyennes entreprises,  
Coopératives et Auto-ent-  
repreneurs)

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 lotissement  
MKHINZA HASSANIA  
Route Zaer 10000 Yousso-  
fia – RABAT, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics à partir de l'adresse  
électronique suivante :  
www.marchespublics.gov.  
ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le

Le 13/04/2021 à 10h il sera  
procédé, dans les bureaux  
de La Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts et de la  
lutte Contre la Désertifica-  
tion de Rabat sis à Km 8,3  
lotissement MKHINZA  
HASSANIA Route Zaer  
10000 Youssofia – RABAT  
à l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'appel d'offres sur  
offres de prix, pour Tra-  
vaux de reboisement au ni-  
veau des parcelles AV6,  
AV12, AV13, AV14 et BV17,  
Forêt de Maamora, sur une  
superficie de 54ha, rele-  
vant de la DPEFLCD de  
Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 lotissement  
MKHINZA HASSANIA  
Route Zaer 10000 Yousso-  
fia – RABAT, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics à partir de l'adresse  
électronique suivante :  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
: DIX MILLE DIRHAMS (10  
000,00 dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Trois cent  
vingt quatre mille cent  
vingt dirhams TTC (324  
120.00DH)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 lotisse-  
ment MKHINZA HASSA-

NIA Route Zaer 10000  
Youssofia – RABAT  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;

• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit Déposer leurs offres

par voie électronique.  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

N° 2325/PA



Société de développement local  
Casablanca Baia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh TTC
AO/CB/03/2021	Prestations d'Entretien Courant du Parc de l'Hermitage à Casablanca.	09/04/2021 A 11 heures	Quatre Vingt dix mille Dirhams 90 000,00 DH	Cinq million six cent trente huit mille neuf cent huit Dirhams 5 638 908,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de la Société CASABLANCA BAIA  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au parc de l'Hermitage en date du 29/03/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAIA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130)Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
CASABLANCA BAIA  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
Mail : casabaia@casabaia.ma



CASABLANCA BAIA – SA au capital de : 40.000.000 DH – Siège Social : 14, Avenue Mers sultan - Étage 4, Numéro 19-20130 Casablanca  
FAX : +212 522 36 87 73 / TEL : +212 522 36 87 74 R.C: 190561 – Patente : 34171687 - I.F: 1108969 - CNSS : 7923974 – ICE :00002245000010

N°032/PC

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n° : 24/2021  
(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 12/04/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de Reboisement au niveau de la parcelle AV3, Forêt de Maamora sur une superficie de 45 ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt-cinq mille trente-deux dirhams et quatre-vingt-quatorze centimes TTC (225 032.94 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	1.4

N°2326/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n°: 27/2021  
(Réservé aux petites et moyennes entreprises)

Le 13/04/2021 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de reboisement dans les périmètres de Sidi El Mastouri et Lhrachi 2, Forêt de Korifla sur une superficie de 130 ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quarante-neuf mille huit cent soixante seize dirhams et quatre-vingt centimes TTC (649 876,80 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssofia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	4	1.4

N°2327/PA

Royaume du Maroc  
Réhabilitation de la station  
de déferriation- Centre  
Assa,

Lot N°2 : Génie Civil et  
Equipement du laboratoire.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°4DRG/CE/AMG/  
1/2021

La présente consultation  
concerne les travaux de Ré-  
habilitation de la station de  
déferriation- Centre Assa,  
Lot N°2 : Génie Civil et  
Equipement du laboratoire  
Le présent Avis d'appel  
d'offres fait suite à l'Avis gé-  
néral de passation des mar-  
chés de ce projet qui a été  
publié sur le site web de la  
BERD, Passation des Mar-  
chés (www.ebrd.com) le  
09/11/2020.

L'Office National de l'Electri-  
cité et de l'Eau Potable -  
Branche Eau ci-après dé-  
nommé « le Maître de l'Ou-  
vrage », a l'intention  
d'utiliser une partie du pro-  
duit d'un prêt de la Banque  
Européenne pour la Recon-  
struction et le Développement  
(la Banque) pour  
couvrir le coût de Réhabilita-  
tion de la station de déferri-  
ation- Centre Assa, Lot N°2  
: Génie Civil et Equipement  
du laboratoire.

Les soumissions aux mar-  
chés qui doivent être finan-  
cés au moyen du produit  
d'un prêt de la Banque sont  
ouvertes aux entreprises de  
tous les pays.  
Pour être admissible à l'at-  
tribution d'un marché, les sou-  
missionnaires doivent  
satisfaire aux critères mini-  
maux suivants:

- Le soumissionnaire doit  
avoir un chiffre d'affaires an-  
nuel moyen d'au moins  
Trois Million Trois Cent  
Trente deux Mille Cinq Cent  
Dirhams marocain hors taxe  
(3 332 500,00 MAD HT), qui  
correspond au total des paie-  
ments mandatés reçus pour  
les marchés en cours et/ou  
achevés au cours des trois  
(03) années (2017-2018-2019).
- Expérience en tant qu'en-  
trepreneur principal, dans le  
cadre d'au moins Deux (02)  
cas de travaux similaires de  
type et de nature au cours  
des Dix (10) dernières an-  
nées et qui comprennent :

- Réalisation de locaux tech-  
niques pour des projets  
d'AEP ou d'Assainissement  
Le Dossier d'appel d'offres  
ne peut être téléchargé qu'à  
partir du portail des marchés  
publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma>.

Toutes les offres doivent être  
accompagnées d'une garan-  
tie de soumission d'un mon-  
tant de soumission de Trente  
Deux mille Dirhams marocain  
(32 000,00 MAD) ou son équiva-  
lent dans une monnaie converti-  
ble.

Les offres doivent être re-  
mises ou reçues au bureau  
d'ordre de la Direction Régi-  
onale du Sud, à l'adresse ci-  
dessous au plus tard le  
10/05/2021 à 09h30 (heure  
locale), où il sera procédé à  
l'ouverture des plis.

Les plis seront ouverts le  
10/05/2021 à 10h00 (heure  
locale) à l'adresse mention-  
née ci-dessous.

Les soumissionnaires poten-  
tiels peuvent obtenir un  
complément d'information,  
uniquement par envoi de  
courriels à l'adresse suivante  
: haboukacem@onee.ma .

L'adresse de réception des  
offres transmises par voie  
postale ou de remise direc-  
tement au bureau d'ordre de la

Direction Régionale du Sud  
est la suivante :  
- Office National de l'Electri-  
cité et de l'Eau Potable  
(ONEE) - Branche Eau

- Direction Régionale du Sud  
- Adresse : - Bureau d'ordre  
de la Direction Régionale de  
Sud : Rue 18 Novembre Q.I  
- Agadir  
Tél : 05.28.84.20.77 -  
05.28.84.20.55 - Fax :  
05.28.82.34.00

N° 2333/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE) -  
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE  
GUELMIM OUED NOUN.  
Réhabilitation des GC des  
réservoirs aux centres Boui-  
zakame, Taghijjt et Laksabi.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT - N° 05  
DRG/CE/ASG/1/2021  
La Direction Régionale Guel-  
mim Oued Noun de  
l'ONEE-Branche Eau, lance  
le présent appel d'offres qui  
concerne : Réhabilitation des  
GC des réservoirs aux cen-  
tres Bouizakame, Taghijjt et  
Laksabi.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

L'estimation du coût des  
prestations s'élève à  
2.300.000,00 DH TTC (Deux  
Millions Trois Cent Mille Di-  
rhams Toutes Taxes Com-  
prises).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
23.000,00 DH (Vingt Trois  
Mille Dirhams).

Le dossier de consultation  
est consultable et téléchar-  
geable sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont consultables et té-  
léchargeables à partir du site  
internet des achats de  
l'ONEE - Branche Eau à  
l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Espace  
Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-  
blis et présentés conformé-  
ment aux prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre de  
la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ouverture  
des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de  
la commission d'appel d'of-  
fres en début de la séance  
d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Lundi 12/04/2021 à  
10h00 à la Direction Régi-  
onale du Sud de l'ONEE-  
Branche Eau, Rue 18  
Novembre Quartier Indus-  
triel Agadir.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation concer-  
nant le présent appel d'offres  
ou les documents y afférents  
prière de contacter la Divi-  
sion achats de la Direction  
Régionale du Sud de  
l'ONEE-Branche Eau -

Adresse : Rue 18 Novembre  
Q.I - Agadir - Fax :  
05.28.82.34.00.

N° 2334/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE) -  
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE  
GUELMIM OUED NOUN.  
Contrôle réglementaire des  
appareils de levage et à  
pression de gaz et à vapeur  
au niveau des centres rele-  
vant de DRG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT - N° 06  
DRG/CE/1/2021

La Direction Régionale Guel-  
mim Oued Noun de  
l'ONEE-Branche Eau, lance  
le présent appel d'offres qui  
concerne : Contrôle régle-  
mentaire des appareils de le-  
vage et à pression de gaz et à  
vapeur au niveau des cen-  
tres relevant de DRG  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

Cette consultation est ou-  
verte uniquement aux pe-  
tites et moyennes entreprises  
nationales telles que définies  
par l'article n°1 de la loi  
n°53-00 formant charte de la  
petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 50  
000,00 DH TTC (Cinquante  
Mille Dirhams Toutes Taxes  
Comprises).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
3000,00 DH (Trois Mille Di-  
rhams).

Le dossier de consultation  
est consultable et téléchar-  
geable sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont consultables et té-  
léchargeables à partir du site  
internet des achats de  
l'ONEE - Branche Eau à  
l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace  
Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-  
blis et présentés conformé-  
ment aux prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre de  
la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ouverture  
des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Lundi 12/04/2021 à  
10h00 à la Direction Régi-  
onale du Sud de l'ONEE-  
Branche Eau, Rue 18  
Novembre Quartier Indus-  
triel Agadir.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation concer-  
nant le présent appel d'offres  
ou les documents y afférents  
prière de contacter la Divi-  
sion achats de la Direction  
Régionale du Sud de  
l'ONEE-Branche Eau -

Adresse : Rue 18 Novembre  
Q.I - Agadir - Fax :  
05.28.82.34.00.

N° 2335/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE) -  
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE  
GUELMIM OUED NOUN.  
Travaux de manutention,  
d'entretien et réparation des  
équipements hydro et élec-  
tromécanique au niveau des  
centres relevant des agences  
de DRG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT - N° 07  
DRG/CE/1/2021

La Direction Régionale Guel-  
mim Oued Noun de  
l'ONEE-Branche Eau, lance  
le présent appel d'offres qui  
concerne : Travaux de manu-  
tention, d'entretien et répara-  
tion des équipements hydro  
et électromécanique au ni-  
veau des centres relevant des  
agences de DRG

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

Cette consultation est ou-  
verte uniquement aux pe-  
tites et moyennes entreprises  
nationales telles que définies  
par l'article n°1 de la loi  
n°53-00 formant charte de la  
petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 400  
000,00 DH TTC (Quatre Cent  
Mille Dirhams Toutes Taxes  
Comprises).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
4000,00 DH (Quatre Mille  
Dirhams).

Le dossier de consultation  
est consultable et téléchar-  
geable sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont consultables et té-  
léchargeables à partir du site  
internet des achats de  
l'ONEE - Branche Eau à  
l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Espace  
Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-  
blis et présentés conformé-  
ment aux prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre de  
la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ouverture  
des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Lundi 12/04/2021 à  
10h00 à la Direction Régi-  
onale du Sud de l'ONEE-  
Branche Eau, Rue 18  
Novembre Quartier Indus-  
triel Agadir.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation concer-  
nant le présent appel d'offres  
ou les documents y afférents  
prière de contacter la Divi-  
sion achats de la Direction  
Régionale du Sud de

l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : Rue 18 Novembre  
Q.I - Agadir - Fax :  
05.28.82.34.00.

N° 2336/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE) -  
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE  
GUELMIM OUED NOUN.  
Travaux d'entretien préven-  
tif et curatif des installations  
électriques des groupes de  
pompage basse tension au  
niveau des centres relevant  
de DRG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT - N° 08  
DRG/CE/1/2021

La Direction Régionale Guel-  
mim Oued Noun de  
l'ONEE-Branche Eau, lance  
le présent appel d'offres qui  
concerne : Travaux d'ent-  
retien préventif et curatif des  
installations électriques des  
groupes de pompage basse  
tension au niveau des cen-  
tres relevant de DRG

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

Cette consultation est ou-  
verte uniquement aux pe-  
tites et moyennes entreprises  
nationales telles que définies  
par l'article n°1 de la loi  
n°53-00 formant charte de la  
petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 200  
000,00 DH TTC (Deux Cent  
Mille Dirhams Toutes Taxes  
Comprises).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
3000,00 DH (Trois Mille Di-  
rhams).

Le dossier de consultation  
est consultable et téléchar-  
geable sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont consultables et té-  
léchargeables à partir du site  
internet des achats de  
l'ONEE - Branche Eau à  
l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Espace  
Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-  
blis et présentés conformé-  
ment aux prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre de  
la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ouverture  
des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Lundi 12/04/2021 à  
10h00 à la Direction Régi-  
onale du Sud de l'ONEE-  
Branche Eau, Rue 18  
Novembre Quartier Indus-  
triel Agadir.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation concer-  
nant le présent appel d'offres  
ou les documents y afférents  
prière de contacter la Divi-  
sion achats de la Direction

Régionale du Sud de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : Rue 18 Novembre  
Q.I - Agadir - Fax :  
05.28.82.34.00.

N° 2337/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE) -  
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE  
GUELMIM OUED NOUN.  
Maintenance des groupes  
électrogènes de DRG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT - N° 09  
DRG/CE/1/2021

La Direction Régionale  
Guelmim Oued Noun de  
l'ONEE-Branche Eau, lance  
le présent appel d'offres qui  
concerne : Maintenance des  
groupes électrogènes de  
DRG

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

Cette consultation est ou-  
verte uniquement aux pe-  
tites et moyennes entreprises  
nationales telles que définies  
par l'article n°1 de la loi  
n°53-00 formant charte de la  
petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 200  
000,00 DH TTC (Deux Cent  
Mille Dirhams Toutes Taxes  
Comprises).

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
3000,00 DH (Trois Mille Di-  
rhams).

Le dossier de consultation  
est consultable et téléchar-  
geable sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont consultables et té-  
léchargeables à partir du site  
internet des achats de  
l'ONEE - Branche Eau à  
l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Espace  
Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-  
blis et présentés conformé-  
ment aux prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre de  
la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ouverture  
des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale du  
Sud de l'ONEE-Branche  
Eau, Rue 18 Novembre  
Quartier Industriel Agadir  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Lundi 12/04/2021 à  
10h00 à la Direction Régi-  
onale du Sud de l'ONEE-  
Branche Eau, Rue 18  
Novembre Quartier Indus-  
triel Agadir.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation concer-  
nant le présent appel d'offres  
ou les documents y afférents  
prière de contacter la Divi-  
sion achats de la Direction  
Régionale du Sud de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : Rue 18 Novembre  
Q.I - Agadir - Fax :  
05.28.82.34.00.

N° 2338/PC

# Sport

## Patrice Motsepe : *L'Afrique doit rapidement gagner la Coupe du monde*

"Une équipe africaine doit gagner la Coupe du monde dans un avenir proche", a lancé mardi le nouveau président de la Confédération africaine de football (CAF), le Sud-Africain Patrice Motsepe, quelques jours après son élection.

"Nous devons arrêter d'être trop pessimistes et négatifs (à propos du Mondial, ndlr). Il n'y a aucun continent qui a réussi en s'attardant sur ses échecs", a poursuivi l'homme d'affaires de 59 ans durant une conférence de presse à Johannesburg.

Aucune équipe africaine n'a dépassé les quarts de finale de la plus prestigieuse des compétitions de football depuis sa création. Seuls le Cameroun (1990), le Sénégal (2002) et le Ghana (2010) sont parvenus à ce stade.

L'Afrique a en outre fait piètre figure lors de la dernière Coupe du monde en Russie il y a trois ans. Ses cinq équipes qualifiées - l'Égypte, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie -

ont toutes été éliminées dès la phase de poules.

Patrice Motsepe a été désigné vendredi président de la CAF à Rabat.

Ce self-made man au look soigné, qui a fait fortune dans l'industrie minière et la finance, était adoué par la Fédération internationale (Fifa). Il a la lourde tâche de remodeler la CAF, institution aux finances déficitaires (10 millions de dollars de pertes annuelles) frappée par des scandales de corruption.

Le président sortant Ahmad Ahmad, qui avait été suspendu cinq ans par la Fifa en novembre, a vu sa peine réduite à deux ans le 8 mars courant.

La juridiction sportive a reconnu le dirigeant malgache coupable d'une cascade de violations éthiques, dont la "distribution de cadeaux" et le "détournement de fonds", confirmant donc son inéligibilité alors qu'il brigait un deuxième mandat.

M. Motsepe, propriétaire des Mamelodi Sundowns, une



équipe de Pretoria vainqueur de la Ligue des champions de la CAF en 2016, a promis qu'il ne se représenterait pas après son mandat de quatre ans si l'institution "ne (faisait) pas de réels progrès" sous sa direction.

Il a par ailleurs déclaré qu'il souhaitait que la Coupe

d'Afrique des nations (CAN) continue à être organisée tous les deux ans, malgré les vœux du président de la Fifa Gianni Infantino qu'elle se tienne tous les quatre ans.

La prochaine CAN doit se tenir en janvier-février 2022 au Cameroun.

## La FIFA veut intensifier la lutte contre la manipulation de matches

La FIFA a annoncé mardi le lancement de son "Programme mondial d'intégrité", qui vise à fournir à l'ensemble des 211 associations membres des connaissances approfondies et des outils modernes de lutte contre la manipulation de matches.

Ce programme, lancé en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), a été élaboré "afin d'améliorer la formation et les compétences en matière d'intégrité au sein des 211 associations membres et de permettre le partage de connaissances et ressources entre les responsables intégrité", souligne l'instance dans un communiqué.

Il reflète en outre l'engagement pris par l'UNODC vis-à-vis des gouvernements et des organisations sportives pour les soutenir dans leurs initiatives de protection du sport contre la corruption et le crime, précise la même source.

Le programme s'articule autour de webinaires à trois modules qui seront organisés dans chacune des confédérations et a pour but de mettre en place des initiatives intégrité et de lutte contre la corruption durables et efficaces au niveau local.

Les premières associations membres à découvrir le programme sont celles de la Confédération asiatique de football, avec la tenue du premier module le 4 mars, suivi du deuxième le 16 mars.

"La manipulation de matches est un problème bien réel qui menace l'intégrité et la crédibilité du football dans de nombreux pays du monde", a réagi le président de la FIFA, Gianni Infantino, cité par le communiqué.

"Grâce à la collaboration étroite que nous entretenons avec les experts de l'UNODC et aux autres initiatives menées par la FIFA, le Programme mondial d'intégrité de la FIFA est une étape supplémentaire en vue de préserver l'intégrité du football et nul doute qu'il jouera un rôle clé dans la formation de nos associations membres et le renforcement de leurs compétences, contribuant ainsi à la lutte contre la manipulation de matches au niveau local", a-t-il dit.

Outre ce programme, la FIFA a également annoncé qu'elle allait bientôt mettre en place une plateforme communautaire pour les responsables intégrité. Il s'agira de la première plateforme en ligne entièrement dédiée aux responsables intégrité de toutes les associations membres et des confédérations, précise la même source.

## Ligue des champions : Le Real et City en quart de finale



L'incontournable Karim Benzema, buteur mardi contre l'Atalanta Bergame (3-1), a porté le Real Madrid de Zinédine Zidane jusqu'en quarts de finale de la Ligue des champions, où l'armada offensive de Manchester City, sans pitié pour Mönchengladbach (2-0), est également attendue.

Déstabilisés à onze contre dix en Italie au match aller finalement remporté grâce à un but de Ferland Mendy (1-0), les Merengues ont montré un visage plus fidèle à leur stature européenne, dans leur petit stade Alfredo-Di Stefano, antre traditionnelle de l'équipe réserve des Madrilènes.

Petite enceinte, mais grand attaquant ! Absent à Bergame, Benzema a frappé les es-

prits pour son retour en C1, en inscrivant un but important en début de rencontre (34e) après une erreur du gardien Marco Sportiello, et en manquant de doubler la mise sur une sublime action terminée sur le poteau (68e).

Les statistiques du Français sont époustouflantes : il reste sur au moins un but marqué lors de ses cinq dernières apparitions, et compile désormais 70 buts en Ligue des champions, ce que seuls quatre joueurs ont réussi dans l'histoire (Cristiano Ronaldo, Lionel Messi, Robert Lewandowski et Raul).

Face à l'Atalanta et son culot offensif, les partenaires du capitaine Sergio Ramos, lui aussi de retour de blessure et buteur sur pe-

nalty (60e), ont tenu leur rang, malgré un coup franc superbe de Luis Muriel (83e) auquel Marco Asensio a bien répondu (85e).

Pour "Zizou", l'homme des trois titres consécutifs entre 2016 et 2018, une certitude se dessine à l'aube de ce premier quart de finale de C1 depuis son retour en 2019 : l'entraîneur aura besoin de ses cadors s'il veut espérer soulever un quatrième trophée majeur.

Du côté de Manchester City, le rêve d'un inédit quadruple (Championnat-Coupe nationales-Ligue des champions) cette saison continue d'exister : souverains, les Anglais ont validé leur billet sans encombre, après leur succès du match aller (2-0).

À Budapest, où le match était délocalisé en raison des restrictions dues au Covid-19, Kevin De Bruyne a illuminé le début de rencontre d'un missile du pied gauche (12e), avant un but d'Ilkay Gündogan (18e).

Pour Pep Guardiola, le plus dur commence néanmoins. Car depuis son départ de Barcelone, où il a soulevé deux Coupes aux grandes oreilles (2009 et 2011), le Catalan a toujours échoué à rééditer la performance, au Bayern Munich (2013-16) et à City depuis.

En quatre tentatives chez les "Sky Blues", il n'a pas dépassé les quarts de finale, et son dernier échec en date, contre Lyon l'an dernier à Lisbonne, avait sonné comme une immense désillusion.

Les Madrilènes et les Citizens, qui s'étaient affrontés l'année passée en huitièmes de finale pour une qualification facile de City, rejoignent en quarts le PSG, Porto, Liverpool et Dortmund.

## Une délégation espagnole évoque à Laâyoune les perspectives de coopération sportive avec des clubs du Sahara marocain

Une délégation espagnole a évoqué, mardi soir à Laâyoune, les perspectives de coopération dans le domaine sportif avec la présidente de la Ligue nationale de football féminin et du club municipal féminin de Laâyoune, Khadija Ila.

La délégation espagnole, composée de la directrice du football féminin à la Fédération espagnole de football féminin (RFEF) et du directeur sportif de l' Athletic Bilbao féminin, Joseba Aguirre, a visité les locaux du club municipal féminin de Laâyoune, qui évolue au championnat professionnel de première division, ainsi que le complexe sportif Cheikh Mohamed Laghdaf et les importantes salles de sport de la capitale du Sahara marocain.

Les deux parties ont abordé les possibilités de conclusion d'un accord de partenariat entre le club municipal féminin de Laâyoune et la RFEF pour bénéficier de l'expérience des clubs espagnols dans ce domaine.

La délégation espagnole a exprimé son admiration pour la qualité des infrastructures sportives dont dispose la ville de Laâyoune et pour les équipements modernes du club municipal, lequel avait déjà signé des accords de coopération et de partenariat avec notamment les clubs de Barcelone et de Sampdoria (Italie).

La délégation espagnole a rencontré à Rabat le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa et visité le Centre Mohammed VI de football à Maâmoura.



## Le WAC décroche son ticket des quarts de la Ligue des champions

*Le satisfecit mesuré de Fouzi Benzarti*

Le Wydad de Casablanca est parvenu, mardi, à assurer officiellement sa qualification au tour des quarts de finale de la Ligue africaine des clubs champions, édition 2020-2021. Les Rouges ont forcé le nul blanc face aux Guinéens de Horoya au terme d'un match, disputé au stade Lansana Konté à Conakry et comptant pour la quatrième journée de la phase de poules, groupe C.

Une confrontation qui aurait pu tourner à l'avantage des Casablancais s'ils avaient exploité les quelques occasions qu'ils s'étaient créées par l'entremise de Walid El Karti, Mohamed Ounnajem et Ayoub El Kaabi.

L'essentiel a été fait, à savoir le petit point du nul qui a permis au WAC de porter son capital à dix unités, synonyme d'une qualification au stade des quarts de finale. Les Rouges voient donc leurs efforts récompensés après s'être imposés au cours de leurs trois premiers matches, devant Kaizer Chiefs à Ouagadougou (4-0), Petro Atletico à Luanda (1-0) et Horoya à Casablanca (2-0).

A l'issue de ce match, l'entraîneur du Wydad, Fouzi Benzarti, a tenu à féliciter ses poulains qui, appliqués sur l'aire de jeu, ont produit un bon match et auraient pu trouver

le chemin des filets. Cela étant, pour le coach tunisien le point empoché a fait les affaires de son équipe qui a accédé au tour suivant.

Lors des deux ultimes sorties de la phase de poules, l'occasion se présentera pour Fouzi Benzarti de procéder à un turn over de son effectif, et ce afin de pouvoir mettre dans le bain de la compétition le maximum de joueurs inscrits par le club dans la liste africaine.

Ainsi, pour le compte de la cinquième journée, prévue le 2 avril prochain, le WAC se déplacera à Johannesburg pour défier Kaizer Chiefs qui reste lui aussi sur un nul blanc ramené mardi de Luanda au détriment de Petro Atletico. Lors de la sixième manche, le Wydad, double vainqueur de l'épreuve, accueillera Petro Atletico le 9 avril et, à propos de cette opposition la CAF a sommé le club marocain de désigner un stade au cas où la rencontre n'aurait pas lieu au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca. Ce qui est à prévoir si le Maroc prolonge la durée de la suspension de ses liaisons aériennes avec certains pays du continent, mesure prise pour faire face à la propagation des nouveaux variants de la Covid-19.

Outre le Wydad, trois autres clubs ont décroché le sésame des quarts de finale. Il s'agit de Simba de



Ph : cafonline.com

Tanzanie qui a surclassé Al Merrikh du Soudan par 3 à 0 pour conforter son statut de leader avec 10 pts, devant Al Ahly d'Egypte, tenant du titre, qui a eu raison à Kinshasa de Vita Club de la RDC par 3 à 0.

Au groupe B, carton plein pour l'équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns qui a aligné sa quatrième victoire de rang (12 pts) aux dépens des Congolais de TP Mazembe (1-0), au moment où Al Hilal du Sou-

dan a été tenu en échec par Chabab Belouizdad d'Algérie (0-0). Enfin, le troisième qualifié n'est autre que l'Espérance de Tunis, tombé au Caire du Zamalek par 1 à 0, victoire qui lui a permis de cumuler 10 points, soit deux unités d'avance sur le Mouloudia d'Alger, bien parti pour poursuivre sa campagne en C1, après avoir disposé des Sénégalais de Teungeth sur la courte marque de 1 à 0.

Mohamed Bouarab

## Tarik El Mlih : *Le Raid Sahraouiya reflète l'image de la femme marocaine sahraouie*

Le raid féminin solidaire Sahraouiya reflète l'image de la femme marocaine sahraouie, c'est un vrai modèle de persévérance et de solidarité, notamment à travers la participation de plusieurs équipes venues des régions du Sud du Royaume, a affirmé, mardi à Dakhla, Tarik El Mlih, coach et membre de l'équipe technique de Sahraouiya.

M. El Mlih a souligné dans une déclaration à la MAP en marge de la 7<sup>e</sup> édition du raid féminin solidaire "Sahraouiya", organisé du 13 au 20 mars à Dakhla, que la participation de toutes ces femmes aujourd'hui à la compétition malgré les conditions sanitaires difficiles reflète l'image de la femme marocaine sahraouie, qui fait preuve de persévérance, de détermination et de solidarité.

Il a également précisé que Sahraouiya est une compétition multi-sports, incluant plusieurs

épreuves sportives, dont le run & bike, bike & bike, course d'orientation, descente en rappel, et le canoë. La particularité de cette année est que le niveau des participantes est assez élevé par rapport aux éditions précédentes", a-t-il ajouté, notant que ces filles se battent toutes pour rentrer premières et venir en aide aux différentes associations qu'elles défendent. Le coach a, par ailleurs, relevé que ces femmes participent aujourd'hui pour le plaisir, pour la passion, et surtout pour la solidarité, faisant savoir qu'elles mènent cette aventure dans un paysage magnifique et arrivent à surmonter toutes les difficultés des épreuves par l'esprit d'équipe et l'attachement aux causes défendues.

"Les femmes accomplissent aujourd'hui quelque chose de formidable", s'est-il réjoui, exprimant sa fierté du niveau de toutes les femmes participantes. S'agissant du trajet de la compétition de

la 3<sup>e</sup> étape, le coach a souligné qu'il comprend 2 épreuves, un parcours de "bike & bike" sur 7 km, puis le canoë jusqu'à l'île de dragon, avant de revenir contre la marée au point d'arrivée. Pour M. El Mlih, le secret de la réussite lors de cette compétition est la préparation physique et mentale avant le début de la compétition, notant qu'il faut avoir un mental de fer pour pouvoir terminer toutes les épreuves, en plus de garder toujours la bonne humeur et de se motiver entre binôme.

"Le but majeur de cette compétition est purement humain, vu que le gain sera versé aux associations", a-t-il indiqué, affirmant que toutes ces femmes sont venues pour faire du sport au profit d'une cause, pour la femme, l'enfance, ou autres, et donnent la meilleure image du Maroc, où la femme œuvre aux côtés de l'homme pour le développement du pays.

### Divers

#### Basketball

La Fédération Royale marocaine de basketball (FRMB) a annoncé que le championnat national de première division (hommes) pour la saison sportive 2020-2021 débutera officiellement le 20 mars, tandis que le championnat national dames débutera le 27 mars, a indiqué mardi la FRMB dans un communiqué.

De son côté, le championnat national amateur (hommes) débutera le 3 avril prochain, a ajouté la même source.

#### Handisport

La Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH) tiendra, le 10 avril prochain à Salé, ses assemblées générales pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 à partir de 10h00.

Ces assemblées générales seront consacrées à l'examen et l'adoption des rapports moraux et financiers et à l'élection des membres du bureau fédéral, a indiqué la fédération dans un communiqué.

L'instance fédérale tiendra également une assemblée extraordinaire pour mettre à jour son statut et ses règlements généraux.

#### Football

L'équipe nationale marocaine de football des joueurs de petite taille a repris le week-end dernier ses entraînements, en organisant deux séances en préparation au Championnat d'Afrique prévu en Egypte en mai prochain.

Ces séances d'entraînement, qui se sont déroulées dans une plage de Rabat et dans un terrain de proximité, ont connu la participation de 45 joueurs représentant les différentes régions du Maroc.

Il s'agit du deuxième stage de préparation de l'équipe nationale marocaine de football des joueurs de petite taille suite à la période de confinement, après celui effectué en décembre dernier.

#### Natation

La Fédération Royale marocaine de natation organise, le 27 mars, son assemblée générale ordinaire pour la saison 2019-2020 à la salle de réunions du Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat à partir de 14h00.

## Iguane ou raton laveur ? Boom du “café animalier” exotique en Chine

Câliner un raton laveur en sirotant une boisson ou bien jouer avec un cochon miniature en croquant un gâteau: c'est possible à Shanghai, où les “cafés à animaux” de plus en plus exotiques se multiplient.

Ces établissements étaient déjà répandus en Extrême-Orient, notamment en Corée du Sud et au Japon, avant de faire fureur dans la plus grande ville de Chine.

Depuis l'épidémie de Covid-19, ils suscitent toutefois des inquiétudes chez certains, qui voient dans ces cafés des terrains fertiles à d'éventuelles transmissions de maladies à l'homme.

Au-delà des traditionnels chiens et chats, des dizaines d'établissements de Shanghai proposent désormais toute une gamme d'animaux à caresser, des mammifères aux reptiles. Un phénomène en partie encouragé par les réseaux sociaux, où nombre de clients ravis publient les photos réalisées avec les petites créatures, contribuant ainsi à la popularité des lieux.

Niché dans le centre de Shanghai, le “Raccoon Cafe” (le “Café aux ratons laveurs”) héberge huit de ces mammifères au pelage noir et blanc. “Je les trouve vraiment mignons”, déclare à l'AFP Qin Siyu, une joueuse professionnelle de volley qui a découvert l'établissement grâce aux photos d'une



amie.

Les consommateurs paient un droit d'entrée de 98 yuans (13 euros). Mais le comportement imprévisible des animaux empêche de véritablement profiter d'une boisson ou d'un en-cas.

Depuis l'épidémie de Covid-19 de toute façon, la propriétaire de l'établissement, Cheng Chen, ne vend plus que des boissons en bouteille pour éviter tout contact

entre les animaux et la nourriture destinée aux humains.

La jeune femme de 36 ans explique qu'elle n'avait aucune expérience des ratons laveurs avant d'ouvrir son café fin 2020.

Elle dit toutefois comprendre les interrogations sur la présence de ces mammifères.

“Il n'y a pas de réglementation particulière. En fait, la réglementation sur les animaux de compagnie

est relativement inexistante” en Chine, admet Cheng Chen.

Elle dit espérer des lois plus strictes, notamment pour éviter que les bêtes tombent dans les mains de personnes beaucoup moins bien intentionnées qu'elle.

La ménagerie shanghaienne ne s'arrête pas aux ratons laveurs: cochons miniatures, marmottes, canards, iguanes et geckos (une variété de lézards) font le bonheur

des clients d'autres établissements similaires.

Wang Liqun propose elle un contact avec ses 30 serpents. Aucun n'est venimeux mais ils peuvent mordre — même si elle n'a déploré aucun incident jusqu'à présent.

“Quand ils viennent ici, les gens peuvent voir les serpents sous un nouveau jour” et surmonter leur peur de l'animal, estime M. Tang, un client de 27 ans.

“Certains peuvent même trouver un certain charme à ces reptiles, je pense.”

Le docteur Evan Sun, de la Société mondiale de protection des animaux, une organisation basée à Londres, se dit toutefois dubitatif face à ces établissements.

“Les interactions étroites avec des animaux sauvages alimentent non seulement la souffrance et la cruauté” mais “renforcent également la possibilité d'une émergence et d'une propagation de zoonoses”, souligne-t-il, en référence à ces maladies qui se transmettent des animaux vertébrés à l'homme.

“La plupart des clients de ces cafés sont des amoureux de bêtes. Mais ils n'ont pas forcément conscience que leurs choix en tant que consommateurs ont un impact négatif sur les animaux sauvages et les humains.”

## Gnocchis de patate douce

### Ingrédients :

Pour 4 personnes  
500 g de patate douce  
140 g de farine de blé  
90 g de féculé de pomme de terre  
1 jaune d'œuf  
1 pincée de muscade  
4 c. à soupe de crème fraîche  
Parmesan râpé  
10 feuilles de basilic  
1 noisette de beurre  
Sel & poivre

### Les étapes :

1. Pelez et coupez les patates douces en petits morceaux puis faites-les cuire à la vapeur pendant environ 20 minutes.
2. Une fois cuites, réduisez-les en purée à l'aide d'un presse-purée puis incorporez le jaune d'œuf. Ajoutez ensuite

la farine et la féculé de pomme de terre puis mélangez à la main jusqu'à obtenir une boule épaisse et homogène.

3. Divisez la pâte en 4 et formez quatre boudins de pâte, de taille égale. Coupez chacun d'eux en petits tronçons de 1 cm de longueur puis enrobez-les dans la farine.

4. Formez les stries des gnocchis à l'aide du dos d'une fourchette.

5. Portez à ébullition un grand volume d'eau bouillante salée puis plongez-y les gnocchis de patate douce. Retirez-les à l'aide d'une écumoire lorsqu'ils remontent à la surface.

6. Faites-les dorer dans une poêle avec une noix de beurre puis ajoutez la crème et assaisonnez de sel et poivre.

7. Servez les gnocchis de patate douce avec le parmesan et les feuilles de basilic.



## Un boom sans précédent de jumeaux dans le monde

Il n'y a jamais eu autant de naissances de jumeaux dans le monde: un pic qui s'explique par l'extension de la PMA et l'âge plus tardif des grossesses, avancent des chercheurs vendredi.

Plus de 1,6 million de paires de jumeaux naissent chaque année dans le monde”, soit “près d'un bébé sur 40”, selon leur étude parue dans la revue spécialisée Human Reproduction.

Depuis les années 1980, le taux mondial d'accouchements de jumeaux a augmenté d'un tiers, passant de 9,1 à 12,0 pour 1.000 accouchements, en seulement trois décennies, indique Gilles Pison, professeur au Museum national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Ce boom des jumeaux est préoccupant car ils sont plus souvent de petit poids, prématurés, avec plus de complications lors de l'accouchement et une mortalité plus élevée que les autres, sans oublier les difficultés pour les parents de s'occuper de deux bébés en même temps.

L'augmentation de la fréquence mondiale des jumeaux est due uniquement à la hausse sans précédent des grossesses de ce qu'on appelle les “faux jumeaux” (provenant de deux ovules différents), qui varie d'un continent et d'une période à l'autre.

Les vrais jumeaux, dits monozygotes, naissent partout dans les mêmes proportions, avec “un taux constant - de quatre accouchements de vrais jumeaux pour mille accouchements - ne variant pas avec l'âge de la femme, ni d'une région à l'autre”, relève le Pr Pison.

La procréation médicalement assistée (PMA), qui a commencé dans les pays riches dans les années 1970, a contribué à cette augmentation des naissances multiples, de même que les grossesses

plus tardives. Le taux sanguin d'une hormone qui intervient sur la maturation de l'ovule et l'ovulation, la FSH, augmente avec l'âge et explique que la probabilité d'une grossesse gémellaire augmente jusqu'à atteindre un maximum à 37 ans. Au-delà, avant l'arrivée de la PMA, le taux de faux jumeaux diminue rapidement en raison de défaillance de la fonction ovarienne et d'un accroissement de la mortalité embryonnaire, explique le chercheur.

Les progrès techniques de la PMA permettent depuis plusieurs années d'avoir une grossesse avec autant de succès en n'implantant qu'un seul embryon et en congelant ceux en surnombre. Une précaution qui fait que “nous avons peut-être atteint un sommet en matière de taux de gémellité, en particulier dans les pays riches où la PMA s'est le plus diffusée jusqu'ici”, notent les auteurs.

Les rédacteurs de l'étude, Gilles Pison, Christiana Monden de l'Université d'Oxford et Jeroen Smits de l'Université Radboud aux Pays-Bas, ont exploité toutes les données disponibles pour estimer le taux de gémellité dans les différents pays du monde et décrire les changements survenus en trois décennies, en comparant les périodes 1980-1985 et 2010-2015. Sur les 3,2 millions de jumeaux naissant chaque année, 1,3 million voient le jour en Afrique (soit 650.000 paires) et autant en Asie. Le reste, environ 600.000 enfants, sur les autres continents.

Si l'Asie abrite autant de naissance de jumeaux, c'est d'abord parce qu'elle rassemble 60% de l'humanité. Le grand nombre de jumeaux en Afrique (17% des humains) s'explique notamment par un taux de natalité bien supérieur qu'ailleurs, qui se situe entre le double et le triple de celui des autres continents ainsi que par un taux de gémellité au départ le plus élevé du monde.